



**Société anonyme au capital de 2 275 540,50 euros
réparti en 45 510 810 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune**

**Siège social : 8 rue de la Croix Jarry
75013 Paris
428 859 052 RCS Paris**

**COMPTES CONSOLIDÉS
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 juin 2022**

BILAN CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

		A la date du	
	Notes	31-déc-21	30-juin-22 Non audité
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 854	1 584
Immobilisations corporelles	6	78 846	73 953
Droits d'utilisation	5	69 423	61 086
Actifs financiers non-courants	7	6 524	9 093
Total actifs non courants		156 647	145 716
Actifs courants			
Stocks		-	-
Clients et comptes rattachés	8.1	20 361	2 602
Subventions à recevoir	8.2	9 268	11 244
Autres actifs courants	8.3	9 665	7 694
Actifs financiers courants	9.1	499	24 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	185 636	129 440
Total actifs courants		225 429	175 167
TOTAL DE L'ACTIF		382 076	320 883
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	13	2 945	2 946
Primes d'émission	13	934 696	567 284
Ecarts de conversion		(18 021)	(29 626)
Réserves		(584 129)	(320 812)
Résultat net, part du groupe		(114 197)	(50 858)
Capitaux propres, part du Groupe		221 293	168 933
Intérêts minoritaires		15 181	11 588
Total capitaux propres		236 474	180 522
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10	20 030	15 636
Dettes de loyer non courantes	10	71 526	66 591
Provisions non courantes	16	4 073	2 852
Autre passifs non courants		626	-
Total passifs non courants		96 254	85 079
Passifs courants			
Passifs financiers courants		2 354	11 310
Dettes de loyer courantes	10	8 329	8 091
Fournisseurs et comptes rattachés	10	23 762	24 159
Revenus différés et passifs sur contrat	12	301	400
Provisions courantes	16	871	440
Autre passifs courants	11	13 731	10 884
Total passifs courants		49 348	55 282
TOTAL DU PASSIF		382 076	320 883

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars, à l'exception des informations par actions

	<u>Notes</u>	<u>Pour les six mois clos le 30 juin,</u>	
		<u>2021</u>	<u>2022</u>
Revenus			
Chiffre d'affaires	3.1	36 777	3 045
Autres revenus	3.1	5 804	3 551
Total Revenus		42 581	6 596
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	3.2	(19 899)	(714)
Frais de recherche et développement	3.2	(62 338)	(58 527)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(18 219)	(17 695)
Autres produits et charges opérationnels		488	1 016
Total charges opérationnelles		(99 968)	(75 920)
Résultat opérationnel		(57 387)	(69 324)
Résultat financier		431	15 113
Impôt sur les bénéfices		-	-
Résultat net de la période		(56 956)	(54 211)
Résultat net, part du Groupe		(51 787)	(50 858)
Résultat net, part des minoritaires		(5 169)	(3 352)
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)	15		
Résultat net, part du groupe de base par action (en dollars)		(1,17)	(1,12)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)		(1,17)	(1,12)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE CONDENSE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
Résultat net de la période	(56 956)	(54 211)
Gains et pertes actuariels	577	1 218
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	577	1 218
Ecart de conversion	(6 969)	(11 978)
Contrats dérivés sur commodités	-	-
Gains et pertes transférables en compte de résultat	(6 969)	(11 978)
Résultat global	(63 348)	(64 971)
Résultat global, part du Groupe	(56 661)	(61 246)
Résultat global, part des minoritaires	(6 688)	(3 725)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

	Notes	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
		2021	2022
Revenus			
Chiffre d'affaires	3.1	11 176	1 348
Autres revenus	3.1	3 439	1 416
Total Revenus		14 615	2 765
Charges opérationnelles			
Coût des revenus	3.2	(11 754)	(329)
Frais de recherche et développement	3.2	(31 147)	(29 048)
Frais administratifs et commerciaux	3.2	(9 343)	(8 415)
Autres produits et charges opérationnels		150	952
Total charges opérationnelles		(52 096)	(36 842)
Résultat opérationnel		(37 481)	(34 077)
Résultat financier		(4 129)	14 623
Impôt sur les bénéfices		-	-
Résultat net de la période		(41 610)	(19 454)
Résultat net, part du Groupe		(39 919)	(18 947)
Résultat net, part des minoritaires		(1 691)	(506)
Résultat de la période par action:	15		
Résultat de base par action (en euros)		(0.88)	(0.42)
Résultat dilué par action (en euros)		(0.88)	(0.42)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE INTERMEDIAIRE (NON AUDITE)

En milliers de dollars

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
Résultat net de la période	(41 610)	(19 454)
Gains et pertes actuariels	137	791
Gains et pertes non transférables en compte de résultat	137	791
Ecart de conversion	2 714	(8 870)
Contrats dérivés sur commodités	-	-
Gains et pertes transférables en compte de résultat	2 714	(8 870)
Résultat global	(38 759)	(27 533)
Résultat global, part du Groupe	(37 034)	(26 521)
Résultat global, part des minoritaires	(1 725)	(1 011)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

**TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE INTERMEDIAIRE (NON
AUDITE)**
En milliers de dollars

	Notes	Pour les six mois clos le 30 juin,	
		2021	2022
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Résultat net de la période		(56 956)	(54 211)
Reconciliation du résultat net et de la trésorerie issue des opérations d'exploitation			
Ajustements:			
Amortissements et dépréciations sur actifs non courants		7 173	10 718
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		4	112
Charge / (produit) financier net		(431)	(15 113)
Charges liées aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)		4 020	6 285
Variation nette des provisions		433	(113)
Autres éléments sans impact sur la trésorerie		2	(460)
Note convertible reçue en contrepartie d'une redevance de licence classée en actif non-courant	7	(1 528)	-
Gain de change (perte)		(14 904)	(381)
Interêts reçus / (payés)		(1 422)	(848)
Capacité d'autofinancement		(63 610)	(54 010)
Variation du stock		(866)	-
Variation des créances d'exploitation et charges constatées d'avance		4 325	(2 583)
Variation des créances de subvention et de CIR		4 787	(2 807)
Variation des dettes d'exploitation		2 330	(893)
Variation des produits constatés d'avance		(19)	112
Variation du besoin en fonds de roulement		10 556	(6 171)
Variation de trésorerie des opérations d'exploitation		(53 054)	(60 181)
Opérations en capital			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(23)	(31)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(13 641)	(2 257)
Variation des actifs financiers non courants	7	(93)	(203)
Cession (acquisition) des actifs financiers courants	7	23 698	(46)
Variation de trésorerie sur investissements		9 941	(2 537)
Opérations de financement			
Exercice d'options de souscription d'actions	13	11 818	-
Actions Calyxt émises pour / (achetées à) des tiers	13	227	-
Augmentation de Capital Collectis	15	46,924	(0)
Augmentation de Capital Calyxt	13	-	11,342
Coûts de transaction liés à l'augmentation de Capital Calyxt		-	(948)
Souscription d'emprunts et dettes financières	10	-	5,969
Intérêts versés sur dettes de financement		-	(178)
Paievements des dettes de loyer	10	(6,339)	(5,878)
Variation de trésorerie sur opérations de financement		52,630	10,307
Variation de la trésorerie nette		9,518	(52,411)
Trésorerie nette au 1er janvier		241,148	185,636
Ecarts de change sur trésorerie en devises		(2,439)	(3,785)
Trésorerie nette en fin de période	9	248,226	129,440

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES CONDENSES
(NON AUDITE)

En milliers de dollars, excepté les données liées au nombre d'actions

	Notes	Capital actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves	Bénéfice (perte)	Capitaux propres		Capitaux propres
		Nombre d'actions	Montant						Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
Solde au 1er janvier 2021		42 780 186	2 785	863 911	-	(4 089)	(505 961)	(81 074)	275 572	33 273	308 845
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(51 787)	(51 787)	(5 169)	(56 956)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	-	(5 451)	577	-	(4 874)	(1 519)	(6 393)
Résultat global		-	-	-	-	(5 451)	577	(51 787)	(56 661)	(6 688)	(63 349)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	-	-	(81 074)	81 074	-	-	-
Exercice d'option de souscription d'actions de Calyxt		-	-	-	-	-	146	-	146	81	227
Augmentation de capital Collectis		2 415 630	146	47 688	-	-	-	-	47 834	-	47 834
Coûts de transaction (1)		-	-	(910)	-	-	-	-	(910)	-	(910)
Transactions avec les filiales		-	-	-	-	-	(6)	-	(6)	5	(1)
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions	13	265 494	16	5 702	-	-	-	-	5 718	-	5 718
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	14	-	-	4 233	-	-	-	-	4 233	(213)	4 020
Autres mouvements		-	-	(34)	-	(62)	34	-	(62)	-	(62)
Solde au 30 juin 2021		45 461 310	2 947	920 591	-	(9 602)	(586 284)	(51 787)	275 864	26 458	302 323
Solde au 1er janvier 2022		45 484 310	2 945	934 696	-	(18 021)	(584 129)	(114 197)	221 293	15 181	236 474
Résultat net		-	-	-	-	-	-	(50 858)	(50 858)	(3 352)	(54 211)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		-	-	-	-	(11 605)	1 218	-	(10 387)	(373)	(10 760)
Résultat global		-	-	-	-	(11 605)	1 218	(50 858)	(61 246)	(3 725)	(64 971)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	-	-	(114 197)	114 197	-	-	-
Emission d'actions ordinaires et exercice des bons de souscriptions préfinancés Calyxt (2)		-	-	-	-	-	1 402	-	1 402	1 331	2 733
Transactions avec les filiales (4)		-	-	-	-	-	2 152	-	2 152	(2 152)	-
Exercice de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions	13	26 500	1	-	-	-	(1)	-	0	-	0
Rémunération fondée sur les actions sans impact sur la trésorerie	14	-	-	5 331	-	-	-	-	5 331	954	6 285
Autres mouvements (3)		-	-	(372 744)	-	-	372 744	-	-	-	-
Solde au 30 juin 2022		45 510 810	2 946	567 284	-	(29 626)	(320 812)	(50 858)	168 933	11 588	180 522

- (1) Ces coûts correspondent aux coûts de transaction relatifs au programme de financement At-The-Market (« ATM ») de Collectis sur le NASDAQ et ont été comptabilisés en réduction de la prime d'émission, en prévision de l'émission d'actions qui a eu lieu en avril 2021
- (2) Le 23 février 2022, Calyxt a finalisé l'offre public subséquente dans laquelle 3 880 000 actions ordinaires ont été souscrites, des bons de souscriptions préfinancés pour acheter 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires. Le prix public agrégé pour chaque action ordinaire associé au bon de souscription ordinaire était de 1,41\$. Le prix public agrégé pour chaque bon de souscription préfinancé associé au bon de souscription ordinaire était de 1,4099\$.
Au total, Calyxt a reçu un produit net de 10 millions de dollars, après déduction d'environ 0,9 million de dollars d'escomptes de souscription et d'autres frais d'offre estimés. Les bons de souscription préfinancés ont été classés comme un passif mesuré à la juste valeur par le biais du compte de résultat dans le bilan consolidé de la Société jusqu'à leur exercice intégral le 4 mai 2022, puis réglés avec la contrepartie en actions ordinaires. À la date d'exercice, la juste valeur des bons de souscription préfinancés s'élevait à 1,6 million de dollars. L'émission d'actions ordinaires et de bons de souscription préfinancés génère un impact de 2,7 millions de dollars sur les capitaux propres.
- (3) Au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires, le 28 juin 2022, le Conseil d'Administration, conformément à la Loi Française, a approuvé la réallocation de 372,7 millions de dollars de Déficit reportables en Prime d'émission. Cette transaction n'a d'impact ni sur le Capital, ni sur le Résultat Global, ni sur les actifs (incluant la Trésorerie) ni sur les passifs.
- (4) Les transactions avec les filiales au cours des six premiers mois de 2022 correspondent à la réduction du pourcentage d'intérêt du Groupe dans Calyxt de 61,8% au 31 décembre 2021 à 51,3% au 30 juin 2022, sans changement de méthode de consolidation.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CONDENSES INTERMEDIAIRES 31 MARS 2022

Note 1. La Société

Collectis S.A. (ci-après dénommée « Collectis » ou « nous ») est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris.

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et de cellules progénitrices ciblées génétiquement (« HSC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos produits candidats UCART, fondés sur des cellules T aux gènes sélectivement modifiés, et qui expriment des récepteurs antigéniques chimériques, ou CARs, visent à exploiter la puissance du système immunitaire pour cibler et éradiquer les cellules cancéreuses. Nous sommes persuadés que l'immunothérapie basée sur des CARs est le domaine le plus prometteur de la recherche contre le cancer, représentant un nouveau paradigme pour le traitement contre le cancer. Nous créons des immunothérapies de prochaine génération qui sont basés sur les cellules CAR T aux gènes sélectivement modifiés. Nos technologies de ciblage génique nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques, ce qui signifie qu'elles proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous sommes persuadés que la production de cellules CAR T allogéniques va nous permettre de développer des produits rentables, « sur l'étagère » qui peuvent être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise en ciblage génique nous permet également de développer des produits candidats dotés d'attributs supplémentaires de sécurité et d'efficacité, y compris des propriétés de contrôle conçues pour les empêcher d'attaquer les tissus sains, pour leur permettre de tolérer les traitements standards en oncologie, et de les équiper pour résister aux mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre focus sur l'immuno-oncologie, nous utilisons, à travers notre plateforme HEAL, nos technologies de modification ciblée des gènes pour développer les produits candidats HSC dans les maladies génétiques.

Au 30 Juin 2022, Collectis S.A. détient également 51,3% des actions ordinaires en circulation de Calyxt, notre filiale de biologie synthétique basée sur les plantes qui met à profit sa propre plate-forme de technologie PlantSpring pour modifier le métabolisme des plantes pour les matériaux et produits innovants, de grande valeur et durables pour aider ses clients afin de leur permettre d'atteindre leur objectif en termes de durabilité et en terme financier. L'objectif principal et la stratégie de commercialisation de Calyxt consistent à concevoir des solutions de biologie synthétique via sa plateforme PlantSpring à l'aide de son système de production BioFactory, exclusif et différencié.

Collectis S.A, Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc. et Calyxt, Inc, (ou « Calyxt ») sont parfois désignées le « Groupe », un groupe de sociétés consolidées.

Impact du COVID-19

Comme indiqué précédemment, tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons continué à avancer sur nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques pendant les six mois clos le 30 juin 2022.

Bien que la pandémie de COVID-19 a ralenti le recrutement de nouveaux patients, Collectis a continué à recruter des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01 pendant les six premiers mois de 2022 clos le 30 juin 2022.

En dépit de la disponibilité croissante des vaccins contre le COVID-19, la pandémie de COVID-19 et les actions des gouvernements pour la contenir continuent de provoquer des désorganisations des activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T

allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient continuer à être affectés par la pandémie COVID-19. Le niveau exact des retards et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur notre activité, les études précliniques, les essais cliniques et les activités de production sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu'elle continue d'évoluer.

Chez Calyxt, au cours des six premiers mois de 2022, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les opérations. Cependant, une résurgence de la pandémie de COVID-19, les mesures de réponse gouvernementales et les perturbations qui en résultent pourraient rapidement affecter négativement l'activité de Calyxt et ses résultats.

L'impact global sur les activités de Collectis et de Calyxt dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et difficiles à prévoir.

Note 2. Principales méthodes comptables

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires pour les six mois clos le 30 juin 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 août 2022.

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont présentés en dollars américains. Voir note 2.2.

Les états financiers consolidés condensés pour les six mois clos le 30 juin 2022 sont établis conformément à la International Accounting Standard (« IAS ») 34 au rapport financier intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés des six mois clos le 30 juin 2022 sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés condensés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à l'exception des nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes tel que décrit ci-dessous.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes

Nous appliquons les normes et les amendements aux normes suivantes depuis le 1er janvier 2022, sans impact significatif sur les états financiers consolidés condensés intermédiaires :

- Amendement à IAS 37 – Contrat onéreux : Cout d'exécution d'un contrat (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IAS 16 – Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IFRS 3 – Référence au Cadre Conceptuel (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)
- Amendement à IFRS 9 – Instruments Financiers – Frais dans le test des « 10% » pour la décomptabilisation des passifs financiers (applicable à partir du 1^{er} janvier 2022)

Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2023, comme précisé ci-dessous. Nous sommes en train d'évaluer si l'adoption de ces amendements et

modifications aux normes aura un impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie.

- IFRS 17 Contrat d'assurance (comprenant l'amendement à IFRS 17 sortis en juin 2020 et l'amendement à IFRS 17 – avec une application initiale à IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparables sortis en décembre 2021) sortis en mai 2017 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023
- Amendements à IAS 1 – Classification des dettes courantes et non courantes – Informations à fournir sur les méthodes comptables (applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Amendements à IAS 8 – Définition des Estimations Comptables (délivrées le 12 février 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Amendements à IAS 1 et énoncé de pratique sur les IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables (publiées en mars 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)
- Amendements à IAS 12 – Impôt sur le résultat : Impôts Différés relatifs aux Actifs et Passifs provenant d'une Opération Unique (délivrées en mai 2021 et applicable à partir du 1^{er} janvier 2023)

2.2 Monnaie de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés condensés intermédiaires sont présentés en dollars, ce qui diffère de la monnaie fonctionnelle de Collectis, à savoir l'euro. Nous pensons que cette présentation améliorera la comparaison avec les pairs qui présentent pour la majorité d'entre eux leurs résultats financiers en dollars.

Toutes les informations financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers de dollars américains.

Les états du bilan des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle différente du dollar américain sont convertis en dollars au taux de change de clôture (taux de change au comptant à la date de la clôture) et les états du compte de résultat, états du résultat global et les états des flux de trésorerie de ces entités consolidées sont convertis au taux de change moyen à la date de la clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inclus dans les capitaux propres sous la rubrique « Gains et pertes enregistrés en capitaux propres » dans les états des variations des capitaux propres consolidés.

2.3 Périmètre de consolidation et intérêts minoritaires

Politique comptable

Nous contrôlons toutes les entités légales incluses dans la consolidation. Un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé aux rendements variables de par son engagement vis-à-vis de l'entité et a la capacité d'affecter ces rendements de par son pouvoir sur l'entité. Le contrôle exige un pouvoir, une exposition à la variabilité des rendements et un lien entre les deux parties.

Pour avoir du pouvoir, l'investisseur doit avoir des droits existants qui lui donnent la capacité réelle de contrôler les activités pertinentes qui affectent notablement les rendements de l'entité.

Pour déterminer le contrôle, les droits de votes potentiels qui sont significatifs sont pris en considération.

La consolidation d'une filiale commence lorsque le Groupe obtient le contrôle sur la filiale et cesse lorsque le Groupe perd le contrôle de sa filiale.

Tous les actifs et passifs intra-groupe, les capitaux propres, le revenu, les dépenses et les flux de trésorerie relatifs aux transactions entre les membres du Groupe sont intégralement éliminés en consolidation.

Périmètre de consolidation

Pour les six mois clos au 30 juin 2022 et 2021, le Groupe consolidé de sociétés (parfois appelé le « groupe ») comprenait Collectis S.A., Collectis, Inc., Collectis Biologics Inc., et Calyxt.

Au 30 juin 2022, Collectis S.A. détient 100% de Collectis Inc. qui détient 100% de Collectis Biologics, Inc., et approximativement 51,3% des actions ordinaires en circulation de Calyxt.

Le 21 septembre 2021, Calyxt a conclu un programme « At-the-Market » « ATM ». Dans le cadre du programme ATM, Calyxt peut, de temps à autre, vendre des actions ordinaires d'une valeur d'offre globale allant jusqu'à 50,0 millions de dollars. Calyxt détermine, à sa seule discrétion, le calendrier et le nombre d'actions à vendre dans le cadre du programme ATM. Sur la base du flottant public de Calyxt, à compter de la date de dépôt de son rapport annuel sur le formulaire 10-K, Calyxt n'est autorisé à utiliser qu'une déclaration d'enregistrement « en attente », y compris la déclaration d'enregistrement en vertu de laquelle le programme ATM est exploité, sous réserve d'instruction I.B.6 du formulaire S-3, qui est appelée les règles du « baby shelf ». Tant que le flottant public de Calyxt est inférieur à 75 000 000 \$, il ne peut pas vendre plus de l'équivalent d'un tiers de son flottant public pendant douze mois consécutifs conformément aux règles du « baby shelf ». Au 31 décembre 2021, la société a émis environ 1,4 million d'actions ordinaires dans ce programme ATM. La position de trésorerie et équivalent de trésorerie de Calyxt inclue 3,9 millions de produit net de ces ventes et 0,2 millions de trésorerie a été reçu début janvier 2022 à la suite du règlement de ces ventes avec un courtier. Au cours de la période de six mois clos le 30 juin 2022, Calyxt n'a émis aucune action ordinaire dans le cadre du programme ATM.

Le 23 février 2022, Calyxt a annoncé le positionnement d'un investisseur institutionnel dans l'offre souscrite enregistrée à la SEC de (i) 3 880 000 actions ordinaires de Calyxt, (ii) de bons de souscriptions préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires de Calyxt et, (iii) de bons de souscriptions ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires (« l'offre »). Les actions ordinaires et les bons de souscriptions préfinancés ont été chacun vendu en combinaison avec des bons de souscription ordinaires correspondant, avec un bon ordinaire pour acheter une action ordinaire pour chaque action ordinaire ou chaque bon de souscription préfinancé vendu. Les bons de souscriptions préfinancés peuvent être exercés à un prix d'exercice de 0,0001 \$ par action ordinaire de Calyxt et les bons de souscription ordinaires auront un prix d'exercice de 1,41 \$ par action ordinaire de Calyxt. Les bons préfinancés seront immédiatement exerçables et resteront exerçables jusqu'à exercice alors que les bons de souscriptions ordinaires seront exerçables 6 mois après la date d'émission et expireront le 23 août 2027. Le prix d'offre global pour chaque action ordinaire et une action ordinaire qui l'accompagne était de 1,41 \$. Le prix d'offre global pour chaque bon de souscription préfinancé et un bon de souscription ordinaire qui l'accompagne était de 1,4099 \$.

Au 5 mai 2022, tous les bons de souscription préfinancés pour acheter des actions ordinaires de Calyxt ont été exercés par leur détenteur. Sur la base des 46 648 163 actions ordinaires en circulation au 4 mai 2022, Collectis SA en détenait 51,4% (51,3% au 30 Juin 2022). Si tous les bons de souscription ordinaires étaient exercés, Collectis SA détiendrait 43,9% de des actions ordinaires en circulation de Calyxt.

Le 17 mai 2022, Calyxt, Inc. a reçu un avis écrit du Listing Qualifications Department de The Nasdaq Stock Market LLC ("Nasdaq") selon lequel Calyxt ne respecte pas l'obligation de maintenir un cours acheteur de clôture minimum de 1,00 dollar par action, conformément à la Nasdaq Listing Rule 5450(a)(1) (l'"exigence relative au cours acheteur"), car le cours acheteur de clôture des actions ordinaires de Calyxt, d'une valeur nominale de 0,0001 \$ par action, a été inférieur à 1,00 dollar par action pendant 30 jours ouvrables consécutifs. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Calyxt qui s'est tenue le 1er juin 2022, Calyxt a obtenu l'approbation de ses actionnaires pour une modification de son certificat de constitution modifié et mis à jour afin d'effectuer un regroupement des actions ordinaires de Calyxt dans un rapport compris entre 2 pour 1 et 10 pour 1, le ratio exact étant fixé à l'intérieur de cette fourchette à la discrétion du conseil d'administration de Calyxt avant le 1er avril 2024 sans autre approbation ou autorisation des actionnaires de Calyxt (le "Reverse Stock Split"). Rien ne garantit que le regroupement d'actions, s'il est mis en œuvre, augmentera le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt proportionnellement à la réduction du nombre d'actions ordinaires de Calyxt en circulation avant le regroupement d'actions ou entraînera une augmentation émanante du prix du marché.

Intérêts minoritaires

Les actionnaires minoritaires détenaient une participation de 38,2% de Calyxt au 31 décembre 2021 et détiennent une participation de 48,7% au 30 juin 2022. Ces intérêts minoritaires ont été générés lors de l'introduction en bourse de Calyxt et lors de la réalisation de l'offre subséquente de titres Calyxt ainsi que par l'acquisition et l'exercice des attributions d'actions et du programme ATM de Calyxt.

Note 3. Informations concernant le compte de résultat consolidé du Groupe

3.1 Chiffre d'affaires et autres produits

3.1.1 Pour les 6 mois clos le 30 juin

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Depuis la France	20 061	2 972
Depuis les USA (1)	16 716	73
Chiffre d'affaires	36 777	3 045
Crédit d'Impôt Recherche	4 272	3 544
Subventions d'exploitation et autres	1 532	7
Autres revenus	5 804	3 551
Total revenus	42 581	6 596

(1) Le chiffre d'affaires USA concerne Calyxt uniquement

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Reconnaissance des paiements initiaux	-	-
Autres revenus issus d'accords de collaboration	20 014	2 530
Accords de collaboration	20 014	2 530
Produits de licences	-	276
Ventes de produits	16 763	239
Chiffre d'affaires	36 777	3 045

Les autres revenus issus d'accords de collaboration pour les six mois clos au 30 juin 2022 reflètent principalement (i) la reconnaissance de deux paiements d'étape liés à l'accord de Collectis avec Cytovia pour 1,5 million de dollars et la reconnaissance de 1 million de dollars concernant le Changement de Contrôle d'un licencié conformément aux termes de l'accord de licence avec Collectis et à un amendement à l'accord de licence (extension de la durée de l'option) tandis que la comptabilisation des revenus pour la période de six mois clos le 30 juin 2021 reflète (i) la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 millions de dollars obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia le 12 Février 2021 et (ii) la reconnaissance d'un paiement d'étape de 5,1 millions de dollars lié à l'accord de Collectis avec Allogene.

Les revenus liés aux produits de licences incluent les redevances perçues dans le cadre de nos différents accords de licence.

Les revenus des produits et des services proviennent principalement des revenus des activités Plantes qui sont notamment attribuables à la commercialisation des semences et des récoltes de céréales de Calyxt, pour 5,0 millions de dollars durant les six mois clos le 30 juin 2021. La diminution des revenus et des coûts des revenus s'explique par la finalisation de la liquidation de la gamme soja de Calyxt. Tous les revenus de Calyxt sur le premier semestre 2022 sont associé à l'accord de Calyxt avec un grand groupe alimentaire fabricant d'ingrédients pour développer des alternatives à l'huile de palme.

3.1.1 Pour les 3 mois clos le 30 juin

Chiffre d'affaires par pays d'origine et autres produits d'exploitation

	Pour les trois mois clos le 30 juin	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Depuis la France (2)	(552)	1,307
Depuis les USA (1)	11 728	42
Chiffre d'affaires	11 176	1,348
Crédit d'Impôt Recherche	1 909	1,416
Subventions d'exploitation	1 530	0
Autres revenus	3 439	1,416
Total revenus	14 615	2,765

(1) Le chiffre d'affaires USA concerne Calyxt uniquement

(2) Pour les trois mois se terminant en juin 2022, cela s'explique principalement par la comptabilisation d'un montant de 1,0 million de dollars lié au changement de contrôle d'un titulaire de licence conformément aux termes de l'accord de licence avec Collectis et à la modification de l'accord de licence.

Chiffre d'affaires par nature

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Reconnaissance des paiements initiaux	-	-
Autres revenus issus d'accords de collaboration (1)	(551)	998
Accords de collaboration	(551)	998
Produits de licences	(48)	158
Ventes de produits	11,775	192
Chiffre d'affaires	11,176	1,348

3.2 Charges opérationnelles

3.2.1 Pour les 6 mois clos le 30 juin

Coût des revenus

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Coût des biens vendus	(18 706)	0
Coût des redevances	(1 194)	(714)
Coût des revenus	(19 899)	(714)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(20 863)	(23 400)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(845)	32
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(4 530)	(3 554)
Charges de personnel	(26 237)	(26 923)
Achats et charges externes	(30 897)	(22 578)
Autres	(5 204)	(9 026)
Frais de recherche et développement	(62 338)	(58 527)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(9 183)	(6 262)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(350)	(39)
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	509	(2 731)
Charges de personnel	(9 024)	(9 033)
Achats et charges externes	(6 419)	(5 910)
Autres	(2 776)	(2 751)
Frais administratifs et commerciaux	(18 219)	(17 695)

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(30 046)	(29 663)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(1 195)	(8)
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(4 020)	(6 285)
Charges de personnel	(35 261)	(35 956)

La diminution des coûts des biens vendus de 18,7 millions de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2022 et 2021 est attribuable au calendrier des flux de revenus des modèles commerciaux PlantSpring Technology et BioFactory comparée aux ventes de produits à base de soja chez Calyxt.

3.2.2 Pour les 3 mois clos le 30 juin

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Coût des biens vendus	(11 375)	(0)
Coût des redevances	(380)	(329)
Coût des revenus	(11 754)	(329)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Recherche et développement		
Salaires et charges sociales	(9 986)	(11 120)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(84)	39
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(2 819)	(1 894)
Charges de personnel	(12 888)	(12 975)
Achats et charges externes	(15 845)	(11 626)
Autres	(2 413)	(4 448)
Frais de recherche et développement	(31 147)	(29 048)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Frais administratifs et commerciaux		
Salaires et charges sociales	(3 206)	(3 073)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(17)	7
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	(1 172)	(1 484)
Charges de personnel	(4 395)	(4 549)
Achats et charges externes	(3 600)	(2 523)
Autres	(1 348)	(1 343)
Frais administratifs et commerciaux	(9 343)	(8 415)

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Charges de personnel		
Salaires et charges sociales	(13 192)	(14 192)
Charges sociales sur attributions d'options de souscription d'actions	(100)	46
Charge liée à aux rémunérations fondées sur les actions et sans impact sur la trésorerie	(3 990)	(3 378)
Charges de personnel	(17 283)	(17 524)

La diminution des coûts des biens vendus de 11,4 millions de dollars entre les trois mois clos le 30 juin 2022 et 2021 est attribuable au calendrier des flux de revenus des modèles commerciaux PlantSpring Technology et BioFactory comparée aux ventes de produits à base de soja chez Calyxt.

3.3 Secteurs opérationnels

Principes comptables

Les secteurs opérationnels représentent des composantes de l'entreprise pour lesquelles des informations financières isolées sont à la disposition du Comité de Management et de Décision Opérationnelle (CMDO) afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources.

Au 30 juin 2022, le CMDO de Collectis est composé des personnes suivantes :

- Le Directeur Général ;
- Le Senior Vice-Président du manufacturing et CMC (anciennement vice-président exécutif, Initiatives stratégiques);
- Le Senior Vice-Président du manufacturing aux Etats-Unis ;
- Le Directeur scientifique ;
- Le Directeur financier ;
- Le Directeur juridique ;
- Le Directeur du business développement ;
- Le Directeur des affaires règlementaires et de la conformité pharmaceutique ;
- Le Directeur médical et ;
- Le Directeur des ressources humaines.

Nous avons défini nos opérations et les dirigeons en deux secteurs opérationnels distincts qui recouvrent les domaines suivants :

- Thérapeutique : ce secteur est focalisé sur le développement (i) de produits candidats aux gènes sélectivement modifiés allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (UCART) dans le domaine de l'immuno-oncologie et (ii) sur des produits candidats cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (HSC) dans d'autres indications thérapeutiques. Ces démarches sont basées sur notre technologie de base exclusive. Toutes ces activités sont opérées par les sociétés Collectis S.A., Collectis, Inc. et Collectis Biologics, Inc. les activités de Collectis S.A., la société mère, sont inclus dans le secteur Thérapeutique qui englobe également la direction de la recherche et développement ainsi que les fonctions support.
- Plantes : ce secteur est focalisé sur l'utilisation de la plate-forme de technologie brevetée PlantSpring™ possédée par Calyxt pour modifier le métabolisme des plantes afin de produire des matériaux et des produits innovants, pour aider les clients à atteindre leurs objectifs de durabilité et leurs objectifs financiers. Les offres de produits diversifiées de Calyxt seront principalement fournies via son système de production exclusif BioFactory™. Il correspond à l'activité de notre filiale américaine détenue majoritairement, Calyxt, qui est actuellement basée à Roseville dans le Minnesota.

Il y a des transactions intersectorielles entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs à présenter.

En ce qui concerne les frais généraux et administratifs Groupe, Collectis S.A. a historiquement confié à Calyxt, les fonctions générales de vente et d'administration, fonctions comptables et financières, relations avec les investisseurs, propriété intellectuelle, conseil juridique, ressources humaines, communication et technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de services de gestion. A compter de la fin du troisième trimestre 2019, Calyxt a internalisé la quasi-totalité des services précédemment fournis par Collectis dans le cadre de cet accord. Dans le cadre du contrat de services de gestion, Collectis S.A. applique à Calyxt, en plus du coût de ces services facturés en euro, une majoration comprise entre zéro et 10 %, en fonction de la nature du service. Les sommes dues à Collectis S.A. au titre des opérations inter-segments portent des intérêts au taux de l'Euribor 12 mois majoré de 5 % par an.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre segments. Les transactions intra-segments sont éliminées au sein des résultats du segment et les transactions inter-segments sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Les informations financières relatives à chaque segment figurent ci-après. Les revenus sectoriels et autres revenus, frais de recherche et développement, ventes, les frais généraux et administratifs, le coût des produits et autres produits et charges d'exploitation et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis (qui n'inclut pas la charge de rémunération en actions non numéraires) sont utilisés par le CMDO à des fins de prise de décision sur l'allocation des ressources aux segments et l'évaluation de leur performance. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, notre direction considère que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Le résultat net (perte) inclut l'impact des opérations entre les secteurs alors que les opérations intra-segments sont éliminées.

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel pour les six mois clos le 30 juin

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 juin 2021			Pour l'exercice clos le 30 juin 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	16 716	20 061	36 777	73	2 972	3 045
Autres produits	1 528	4 276	5 804	-	3 551	3 551
Chiffre d'affaires externe et autres produits	18 244	24 337	42 581	73	6 523	6 596
Coût des revenus	(18 706)	(1 194)	(19 899)	-	(714)	(714)
Frais de recherche et développement	(5 836)	(56 503)	(62 338)	(6 297)	(52 231)	(58 527)
Frais administratifs et commerciaux	(7 528)	(10 691)	(18 219)	(6 801)	(10 893)	(17 695)
Autres produits et charges d'exploitation	7	482	489	242	774	1 016
Total charges d'exploitation	(32 063)	(67 905)	(99 968)	(12 856)	(63 064)	(75 920)
Résultat opérationnel	(13 818)	(43 569)	(57 387)	(12 783)	(56 541)	(69 324)
Résultat financier	(584)	1 015	431	5 900	9 213	15 113
Résultat net	(14 402)	(42 554)	(56 956)	(6 883)	(47 328)	(54 211)
Résultats des activités destinées à être cédées	-	-	-	-	-	-
Intérêts minoritaires	5 169	-	5 169	3 352	-	3 352
Résultat net, part du Groupe	(9 233)	(42 554)	(51 787)	(3 531)	(47 328)	(50 858)
Amortissements et dépréciations	(1 218)	(5 954)	(7 173)	(1 316)	(9 434)	(10 749)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	308	11 020	11 327	671	1 452	2 123

Détail des indicateurs de performance clés par secteur opérationnel pour les trois mois clos le 30 juin

en milliers de dollars	Pour les trois mois clos le 30 juin 2021			Pour les trois mois clos le 30 juin 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	11 728	(552)	11 176	42	1 307	1 348
Autres produits	1 528	1 911	3 439	-	1 416	1 416
Chiffre d'affaires externe et autres produits	13 256	1 359	14 615	42	2 723	2 765
Coût des revenus	(11 337)	(418)	(11 754)	0	(329)	(329)
Frais de recherche et développement	(2 810)	(28 336)	(31 147)	(3 419)	(25 630)	(29 048)
Frais administratifs et commerciaux	(3 410)	(5 933)	(9 343)	(3 585)	(4 830)	(8 415)
Autres produits et charges d'exploitation	31	118	150	198	753	951
Total charges d'exploitation	(17 526)	(34 569)	(52 096)	(6 806)	(30 036)	(36 842)
Résultat opérationnel	(4 270)	(33 210)	(37 481)	(6 764)	(27 313)	(34 077)
Résultat financier	(294)	(3 836)	(4 129)	6 322	8 301	14 623
Résultat net	(4 564)	(37 046)	(41 610)	(442)	(19 012)	(19 454)
Intérêts minoritaires	1 691	-	1 691	506	-	506
Résultat net, part du Groupe	(2 873)	(37 046)	(39 919)	64	(19 012)	(18 946)
Amortissements et dépréciations	(614)	(2 768)	(3 382)	(608)	(4 500)	(5 108)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	39	4 688	4 727	308	870	1 178

Note 4. Test de perte de valeur des actifs

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Collectis correspondent aux secteurs opérationnels et de reporting : Thérapeutique et Plantes.

Pour les six mois clos le 30 juin 2022, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels de chacune des UGT.

Note 5. Droits d'utilisation

Détail du droit d'utilisation

L'application de IFRS 16 « Contrats de location » a pour conséquence de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette de loyer au bilan.

La ventilation des actifs liés aux droits d'utilisation est la suivante :

	Location immobilière	Equipement	Total
	en milliers de dollars		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	62 424	11 421	73 845
Acquisitions d'actifs corporels	(139)	5 666	5 527
Charges d'amortissement et de dépréciation	(2 882)	(1 771)	(4 653)
Effets de change	(584)	(85)	(668)
Valeur nette comptable au 30 juin 2021	58 819	15 232	74 050
Valeur brute comptable en fin de période	70 818	18 871	89 689
Amortissements et dépréciations cumulés	(11 999)	(3 639)	(15 638)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	55 197	14 226	69 423
Acquisitions d'actifs corporels	471	322	793
Cessions d'actifs corporels (1)	(2 577)	(166)	(2 743)
Reclassement	-	-	-
Charges d'amortissement et de dépréciation	(2 773)	(2 144)	(4 917)
Effets de change	(1 242)	(228)	(1 469)
Valeur nette comptable au 30 juin 2022	49 076	12 010	61 086
Valeur brute comptable en fin de période	65 343	19 130	84 473
Amortissements et dépréciations cumulés	(16 267)	(7 120)	(23 386)

(1) Les cessions de droits d'utilisation correspondent principalement à la cession du droit d'utilisation relatif à la partie sous-louée de nos locaux loués à New York.

Note 6. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Installations techniques	Aménagements et autres	Immobilisations en cours	Total
en milliers de dollars					
Valeur nette comptable au 1er janvier 2021	16 765	4 436	3 171	47 301	71 673
Acquisitions d'actifs corporels	2 778	2 127	1 046	5 376	11 327
Cessions d'actifs corporels	(40)	(72)	-	(59)	(171)
Reclassement	1 105	4 568	(860)	(4 859)	(47)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 056)	(1 399)	(329)	-	(2 784)
Effets de change	(333)	(83)	(31)	(73)	(520)
Valeur nette comptable au 30 juin 2021	19 218	9 577	2 997	47 686	79 478
Valeur brute comptable en fin de période	25 844	24 821	4 603	47 686	102 954
Amortissements et dépréciations cumulés	(6 626)	(15 245)	(1 606)	(0)	(23 476)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2022	14 733	58 072	3 056	2 985	78 846
Acquisitions d'actifs corporels	57	266	369	1 431	2 123
Cessions d'actifs corporels	(1)	(151)	(191)	79	(263)
Reclassement	78	1 474	52	(1 696)	(91)
Charges d'amortissement et de dépréciation	(1 310)	(3 838)	(174)	-	(5 322)
Effets de change	(842)	(304)	(77)	(117)	(1 340)
Valeur nette comptable au 30 juin 2022	12 715	55 520	3 035	2 682	73 953
Valeur brute comptable en fin de période	21 080	75 981	5 089	2 682	104 832
Amortissements et dépréciations cumulés	(8 364)	(20 461)	(2 054)	(0)	(30 879)

Les immobilisations en cours au 30 juin 2022 concernent principalement l'usine de fabrication de matières premières de Collectis et les bureaux à Paris (1,4 million de dollars) et la nouvelle usine de fabrication commerciale à Raleigh en Caroline du Nord (1,1 million de dollars)

Les immobilisations mises en service en 2022 concernent essentiellement l'unité pilote et des équipements techniques de Calyxt pour 1,3 million de dollars.

Note 7. Actifs financiers non courants

Au 30 juin 2022, les actifs financiers non courants de 9,3 millions de dollars incluent 2,6 millions de dollars de dépôt de garantie pour l'usine de Cellectis à Raleigh, 0,7 million de dollars de dépôt de garantie pour les locaux de Cellectis à Paris, 1,9 million de dollars relatifs à la location d'équipements, 2,8 millions de dollars de sous-location partielle des locaux commerciaux à New York commencée en Juin 2022 et 0,1 million de dollars de dépôt de garantie pour le bâtiment de Calyxt qui correspond à la trésorerie bloquée à long terme. Le montant résiduel concerne principalement des cautions et garanties.

Note 8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

8.1 Clients et comptes rattachés

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
	en milliers de dollars	
Créances clients	20 390	2 602
Provisions pour dépréciation	(29)	-
Créances clients nettes	20 361	2 602

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an. Les créances clients au 31 décembre 2021 sont principalement liées à l'accord avec Cytovia Therapeutics, Inc. (« l'accord Cytovia ») signé par Cellectis le 12 février 2021. Cela inclut également une créance client de 20 millions de dollars émise par Cytovia pour Cellectis. Le 26 avril 2022, nous avons modifié l'accord Cytovia de manière à ce que le droit pour Cellectis de recevoir un paiement initial monétaire ou une participation au capital de Cytovia de 20 millions de dollars soit échangé contre une note convertible d'un montant nominal de 20 millions de dollars et un bon de souscription, qui peut être exercé dans le cadre du regroupement de Cytovia avec une société d'acquisition à vocation spéciale. La note convertible porte un intérêt de 2 % et se convertit (i) automatiquement dans le cadre de certaines transactions fondamentales par lesquelles Cytovia devient une société cotée en bourse, et (ii) à notre gré dans le cadre d'une vente de la société, de certaines transactions de financement et à l'échéance, dans chaque cas, en un nombre d'actions de titres de participation de Cytovia qui varie en fonction de ce scénario. Dans certains scénarios (par exemple, dans le cadre de certaines transactions financières), nous pouvons choisir que le billet soit payé en espèces avant sa date d'échéance le 31 décembre 2022.

Au 30 juin 2022, les créances commerciales se composent principalement de deux jalons pour 1,5 million de dollars à percevoir au cours du troisième trimestre de 2022.

8.2 Subventions à recevoir

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
	en milliers de dollars	
Crédit d'impôt recherche	9 268	11 244
Total	9 268	11 244

Au 30 juin 2022, les créances liées au crédit d'impôt recherche comprennent 3,3 millions de dollars liés au crédit d'impôt recherche 2022 et 7,2 millions de dollars liés à des exercices antérieurs. En décembre 2018, un contrôle fiscal sur le crédit impôt recherche a été initié sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017. En janvier 2022, le tribunal a confirmé que Cellectis était en droit de recevoir les montants relatifs aux crédits d'impôts de 2017 et 2018. Ces 0,8 millions de dollars ont été perçus en février 2022.

8.3 Autres actifs courants

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
TVA déductible	1 398	1 621
Charges constatées d'avance	8 171	5 838
Créances sociales et fiscales	46	65
Charges différées et autres actifs courants	50	170
Total	9 665	7 694

Les charges constatées d'avance sont constituées principalement d'avances faites à nos sous-traitants au titre de travaux de recherche et développement. Elles correspondent principalement à des acomptes versés à des fournisseurs de matières premières biologiques et à des tiers participant à la fabrication de produits.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des six mois clos le 30 juin 2022, nous avons versé des avances pour certaines charges liées à la production des candidats médicaments UCART123, UCART22 et UCARTCS1 pour lesquels les livraisons de produits et services sont prévues au cours des prochains mois.

Au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022, les créances fiscales et sociales comprennent principalement des charges sociales sur les frais de personnel.

Note 9. Actifs financiers courants et trésorerie et équivalents de trésorerie

A la date du 31 décembre 2021	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	499	-	499
Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	-	185 636
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de	186 135	-	186 135

A la date du 30 juin 2022	Valeur comptable	Gain/(Perte) latent(e)	Juste valeur estimée
	en milliers de dollars		
Actifs financiers courants	24 186	-	24 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	129 440	-	129 440
Actifs financiers courants et Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 626	-	153 626

9.1 Actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent des comptes de trésorerie bloqués pour 0,5 millions de dollars et d'autres actifs financiers courants.

Au 30 juin 2022, comme au 31 décembre 2021, les comptes de trésorerie bloqués sont constitués de dépôts destinés à garantir une cession bail de mobilier et d'équipement et relocation de Calyxt d'un montant de 0,5 million de dollars.

Les actifs financiers courants qui sont évalués à la juste valeur par résultat conformément à la norme IFRS9 sont les suivants :

- Les actifs financiers, y compris les dérivés incorporés que Collectis a choisi d'enregistrer à leur juste valeur par le résultat ;
- Les actifs financiers gérés sur la base de leur juste valeur ;
- Les instruments dérivés qui ne sont pas documentés comme opérations de couverture.

Suite à l'amendement de l'accord Cytovia signé le 26 avril 2022, qui modifie substantiellement les flux de trésorerie auxquels Collectis avait droit dans le cadre de l'accord initial, la créance commerciale d'un montant de 20 millions de dollars a été décomptabilisée et les nouveaux actifs financiers reçus, à savoir une note convertible et un warrant, ont été comptabilisés à leur juste valeur en tant qu'instrument de niveau 3.

Compte tenu de la complexité du modèle, cet instrument de niveau 3 a été évalué par un expert externe indépendant en utilisant toutes les informations partagées par la direction - en particulier les paramètres non observables.

Le modèle de valorisation choisi est basé sur le modèle binomial (Cox, Ross et Rubinstein) avec l'introduction du risque de crédit de l'émetteur (modélisé par un spread de crédit constant).

La juste valeur de la note convertible au 26 avril 2022 s'élève à 23 millions de dollars avec un gain financier de 3 millions de dollars en résultat.

Ce gain financier peut être rationalisé comme une compensation pour le retard et le risque supporté par Collectis avec cette modification.

La note convertible, qui peut être convertie en un nombre d'actions ordinaires ou privilégiées de Cytovia ou en espèces qui varie en fonction de plusieurs scénarios, qui sont :

- Conversion lors d'une introduction en bourse qualifiée
- Conversion lors d'une cotation directe qualifiée
- Conversion lors d'une transaction SPAC qualifiée
- Conversion lors d'un financement
- vente de la société de financement
- Conversion à l'échéance le 31 décembre 2022

Le billet convertible est un actif financier qui est ensuite évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La juste valeur de l'obligation convertible au 30 juin 2022 est de 23,6 millions de dollars.

Par conséquent, l'impact total sur le résultat pour la période allant de l'émission au 30 juin 2022 est un gain financier de 3,6 millions de dollars.

La variation de la juste valeur ne peut pas être expliquée uniquement par l'évolution des conditions du marché puisque le scénario de sortie adopté pour l'évaluation est différent pour chaque date. Cela conduit à des gains différents, étant donné le droit de convertir en deux types d'actions différents à chaque date d'évaluation : (i) uniquement des actions ordinaires dans le cadre d'une transaction SPAC le 26 avril 2022 et (ii) des actions privilégiées dans le cadre d'un financement privé supposé le 30 juin 2022.

En outre, une transformation de la formule de paiement dans le cadre du scénario de financement montre la division du nominal de 20 millions de dollars par le "facteur d'actualisation" de 80% conduisant à un nominal de 25 millions de dollars, ce qui compense l'impact de la baisse de la valeur de l'action.

Estimation de la juste valeur de la note convertible

La note convertible peut être convertie en un nombre d'actions ordinaires ou privilégiées de Cytovia qui varie en fonction de divers scénarios. Dans certains scénarios (c'est-à-dire dans le cadre de certaines transactions financières), nous pouvons choisir que l'obligation soit payée en espèces avant sa date d'échéance, le 31 décembre 2022. Il existe six scénarios différents dans lesquels l'obligation peut être convertie et la probabilité de ceux-ci est prise en compte dans l'évaluation.

Pour l'évaluation de la juste valeur le 26 avril 2022, une probabilité de 100% d'une transaction qualifiée de SPAC a été considérée, car Isleworth Healthcare Acquisition Corp. et Cytovia Therapeutics ont annoncé un accord pour un regroupement d'entreprises afin de créer une société cotée en bourse. Le calcul était basé sur le prix de l'action Cytovia dérivé de l'offre d'Isleworth Healthcare Acquisition Corp.

Les principales données utilisées pour l'évaluation peuvent être détaillées comme suit :

Date	26 avril 2022
Scenario	Conversion par une transaction SPAC
Taux de risque	Courbe USD 3 mois de Reuters
Volatilité de cours	75,6% (actions ordinaires)
Ecart de crédit (Ecart sur courbe sectorielle)	1000 bps
Valeur d'action de Cytovia	5,79

Le 30 juin 2022, la transaction SPAC a été annulée, et le scénario considéré a donc été modifié pour devenir celui d'une conversion lors d'un financement de Cytovia. Le cours estimé de l'action Cytovia a donc été ajusté par rapport à celui considéré initialement notamment pour tenir compte du fait que la société resterait très probablement privée. Par conséquent, une probabilité de 100% de transaction de financement privé a été considérée, pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2022.

Les principales données utilisées pour l'évaluation peuvent être détaillées comme suit :

Date	30 juin 2022
Scenario	Conversion par investissements
Taux de risque	Courbe USD 3 mois de Reuters
Volatilité de cours	59,7% (actions privilégiées)
Ecart de crédit (Ecart sur courbe sectorielle)	125 bps
Valeur d'action de Cytovia	5,04

La sensibilité de cet instrument au 30 juin 2022 est la suivante :

Évaluation de la note avec des sensibilités sur la date de conversion de la note

	Valeur de la note convertible (en dollars)
Choc sur la date : -2 mois	23,718,604
Choc sur la date: -1 mois	23,680,783
Choc sur la date: 0 mois	23,641,703
Choc sur la date: 1 mois	23,603,885

Évaluation de la note avec des sensibilités sur l'écart de crédit

	Valeur de la note convertible (en dollars)
Choc sur l'écart de crédit : -50 point de base	23,683,439
Choc sur l'écart de crédit: 0 point de base	23,641,703
Choc sur l'écart de crédit: 50 point de base	23,600,055
Choc sur l'écart de crédit: 100 point de base	23,558,494
Choc sur l'écart de crédit: 200 point de base	23,475,632

Ni la volatilité ni la valeur des actions n'ont d'impact matériel sur la sensibilité de cet instrument.

9.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
en milliers de dollars		
Disponibilités	137 725	86 791
Valeurs mobilières de placement	13 933	13 564
Dépôts à terme	33 978	29 084
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	185 636	129 440

Les valeurs mobilières de placement produisent des intérêts et sont disponibles du jour au lendemain. Les dépôts bancaires fixes ont des durées fixes inférieures à trois mois ou sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Note 10. Passifs financiers

10.1 Détail des passifs financiers

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
en milliers de dollars		
Avances remboursables	-	-
Dettes de loyer	71 526	66 591
Prêt Garanti par l'Etat	18 770	14 433
Autres dettes financières non courantes	1 259	1 203
Emprunts et dettes financières non courantes	91 555	82 227
Préfinancement crédit d'impôt recherche	-	5 667
Dettes de loyer	8 329	8 091
Prêt Garanti par l'Etat	2 246	4 841
Instruments dérivés	108	801
Emprunts et dettes financières courantes	10 683	19 400
Fournisseurs et comptes rattachés	23 762	24 159
Autres passifs courants	13 731	10 884
Total passifs financiers	139 731	136 670

Le Prêt Garanti par l'Etat ("PGE") correspond à l'obtention par Collectis d'un prêt de 18,5 millions d'euros (ou 19,2 millions de dollars au taux de clôture du 30 juin 2022) auprès d'un syndicat bancaire formé par HSBC, la Société Générale, la Banque Palatine et Bpifrance sous la forme d'un Prêt Garanti par l'Etat ("PGE"). A l'initiative du gouvernement français pour soutenir les entreprises pendant la crise du COVID-19, le PGE est un emprunt bancaire avec un taux d'intérêt fixe allant de 0,31% à 3,35%. Après deux années de paiement des intérêts uniquement, l'emprunt sera remboursé sur une période de 4 ans à compter de la date de prorogation demandé par la société. Le gouvernement français garantit 90% du capital emprunté.

Au 30 juin 2022, les autres passifs financiers non courants correspondent uniquement à l'obtention par Collectis en 2020 d'un prêt pour financer l'aménagement de nos locaux à New York.

Un préfinancement du CIR auprès de la BPI a été accordé en juin 2022 à hauteur de 5,5 millions d'euros. Ce montant a été reçu ce même mois et représente une dette financière courante de 5,6 millions de dollars au 30 juin 2022.

Au 30 juin 2022, les passifs financiers courants sont principalement composés de bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires de Calyxt. Les bons de souscription ordinaires ont été classés comme un passif dans le bilan consolidé de la société parce que les bons de souscription comprennent un choix d'option de vente disponible pour le détenteur d'un bon de souscription ordinaire qui peut éventuellement être exercé si Calyxt conclut une transaction fondamentale par le biais d'une option de vente en cas de changement de contrôle. Si l'option de vente en cas de changement de contrôle est exercée par le détenteur d'un bon de souscription commun, celui-ci peut choisir de recevoir soit la contrepartie de la transaction fondamentale, soit de remettre le bon de souscription commun à Calyxt en échange d'argent, basé sur des conditions et un planning spécifié dans ces bons. Si l'option de vente est exercée, Calyxt est tenue de payer au détenteur un montant déterminé par le modèle d'évaluation de Black Scholes, avec des hypothèses déterminées conformément aux conditions des bons de souscription ordinaires. Les bons de souscription préfinancés ont été classés au passif du bilan consolidé de la société en raison de l'existence d'une clause d'exercice sans numéraire. Les bons de souscription préfinancés sont évalués à la juste valeur selon le modèle d'évaluation de Black Scholes. Les bons de souscription ordinaires sont des instruments de juste valeur de niveau 3 selon IFRS 9 et seront réévalués chaque trimestre à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Pour les six mois clos au 30 juin 2022, cette réévaluation a entraîné un gain financier de 7,4 millions dans la position consolidée composé de 4,7 millions de dollars sur les bons de souscriptions ordinaires et 2,7 millions de dollars sur les bons de souscriptions préfinancés.

10.2 Échéancier des passifs financiers

A la date du 30 juin 2022	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
		en milliers de dollars		
Dettes de loyer	74 681	8 091	31 574	35 017
Instruments dérivés	26 946	11 310	14 978	658
Emprunts et dettes financières	101 627	19 400	46 552	35 675
Fournisseurs et comptes rattachés	24 159	24 159	-	-
Autres passifs courants	10 884	10 884	-	-
Total passifs financiers	136 670	54 443	46 552	35 675

Note 11. Autres passifs courants

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
	en milliers de dollars	
TVA à payer	71	70
Provisions liées aux charges de personnel	12 483	9 624
Autres	1 177	1 189
Total	13 731	10 884

Les provisions liées aux charges de personnel concernent principalement les primes annuelles, les provisions pour congés payés et les charges sociales sur stock-options.

Les autres passifs courants sont stables entre le 31 décembre 2021 et le 30 juin 2022.

Note 12. Revenus et produits différés

	A la date du	
	31-déc-21	30-juin-22
	en milliers de dollars	
Revenus différés et passifs sur contrats	301	400
Total produits constatés d'avance	301	400

Les revenus différés et passifs sur contrats concernent principalement 0,2 million de dollars de revenus différés sur les contrats de licence du secteur Therapeutics et 0,1 million de dollars sur les contrats de collaboration du secteur Plantes.

Note 13. Evolution du capital social

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	en milliers de dollars			en dollars
Au 1er janvier 2021	2 785	863 911	42 780 186	0.05
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	16	5 702	265 494	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	4 233	-	-
Coûts de transaction	-	(910)	-	-
Au 30 juin 2021	2 947	920 591	45 461 310	0,05
Au 1er janvier 2022	2 945	934 696	45 484 310	0.05
Augmentation de capital (ATM)	-	-	-	-
Emission d'actions (BSA, BSPCE, option de souscription d'action et attributions gratuites d'actions)	1	-	26 500	-
Charge liée aux rémunérations fondées sur les actions (sans impact sur la trésorerie)	-	5 331	-	-
Coûts de transaction	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(372 744)	-	-
Au 30 juin 2022	2 946	567 284	45 510 810	0.05

Evolution du capital au cours des six mois clos au 30 juin 2022 :

- Au cours des six mois clos au 30 juin 2022, 26 500 actions gratuites ont été converties en 26 500 actions ordinaires.
- Au cours de l'assemblée Générale des Actionnaires le 28 juin 2022, le Conseil d'Administration, conformément à la Loi Française, a approuvé la réallocation de 372,7 millions de dollars de Déficit reportables en Prime d'émission. Cette transaction n'a d'impact ni sur le Capital, ni sur le Résultat Global, ni sur les actifs (incluant la Trésorerie) ni sur les passifs.

Note 14. Paiements fondés sur des actions

14.1 Détail des attributions d'actions Collectis S.A.

Les titulaires d'options de souscriptions et de bons de souscriptions d'actions peuvent souscrire à une émission d'actions de Collectis à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions, nous estimons la juste valeur de chaque option à la date d'attribution ou à une autre date d'évaluation, le cas échéant, à l'aide d'un modèle d'évaluation des options Black-Scholes, qui nous oblige à formuler des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement des dividendes et le taux de déchéance. Nous estimons la volatilité future du cours de nos actions sur la base des cours de clôture historiques de Collectis sur la période prévue. Notre durée prévue représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours, déterminée selon la méthode simplifiée. Le taux d'intérêt sans risque pour les périodes pendant la durée prévue des options est basé sur les titres de l'État français ayant des échéances similaires à la durée prévue des options en vigueur au moment de l'octroi. Nous n'avons jamais déclaré ni payé de dividendes et ne prévoyons pas actuellement d'en verser dans un avenir prévisible. Par conséquent, les dividendes attendus sont nuls. Le prix d'exercice des options peut être de 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et les options sont généralement acquises sur quatre ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2021	2022
Juste valeur moyenne pondérée des options	5,76€	1,73€
Hypothèses :		
Taux d'actualisation	0,00%	0,00% - 0,91%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	8,54€ - 19,44€	3,48€ - 7,22€
Juste valeur à la date d'attribution	7,42€ - 16,54€	3,27€ - 6,74€
Volatilité attendue	58,4% - 60,1%	58,7% - 60,0%
Durée de vie moyenne des bons	6,15	6,03 - 6,15
Condition d'acquisition	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Suivi des attributions d'options de souscription d'actions :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2020	8 002 398	25,28 €	9 486 657	23,97 €	5,9y
Attribuées	-	-	1 031 235	18,76 €	
Exercées	-	-	(253 494)	18,49 €	
Annulées	-	-	(1 104 604)	24,27 €	
Au 31 décembre 2021	7 566 679	24,78 €	9 159 794	23,50 €	5,3y
Attribuées	-	-	147 280	4,16 €	
Exercées	-	-	-	-	
Annulées	-	-	(707 776)	21,40 €	
Au 30 juin 2022	7 425 644	24,59 €	8 599 298	23,34 €	4,9y

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée s'établissait respectivement à 1,8 million de dollars et à 1,6 million de dollars sur les six mois clos au 30 juin 2022 et 30 juin 2021.

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de Collectis a attribué 709 204 options de souscription d'action dont 629 165 n'ont pas encore été incluses dans les charges liées aux rémunérations tant qu'elles n'ont pas été formellement approuvées le 4 juillet 2022 par les bénéficiaires. Pour les membres du comité exécutif, la période d'acquisition des options de souscription d'actions est entre un et quatre ans et elle est liée à des critères de performance. Pour tous les autres bénéficiaires, la période d'acquisition des options de souscription d'actions est entre un et quatre ans sans critères de performance.

Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription d'actions (ou « Bons de Souscriptions d'Actions » ou « BSA ») n'a été attribué au cours des périodes présentées.

Les informations sur l'activité des bons de souscription non employés sont les suivantes :

	Nombre de bons exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante (ans)
Au 31 décembre 2020	899 225	27,15 €	899 225	27,15 €	5,3
Attribués	- €	- €	- €	- €	
Exercés	- €	- €	(3 000)	18,68 €	
Annulés	- €	- €	- €	- €	
Au 31 décembre 2021	896 225	27,18 €	896 225	27,18 €	4,3
Attribués	- €	- €	- €	- €	
Exercés	- €	- €	- €	- €	
Annulés	- €	- €	- €	- €	
Au 30 juin 2022	896 225	27,18 €	896 225	27,18 €	3,8

Tous les bons de souscription d'action ayant vesté, il n'y a pas eu de charge liée aux rémunérations fondées sur des actions relative aux bons de souscription d'actions durant les six mois clos au 30 juin 2022 ni au 30 juin 2021.

Actions gratuites

Les actions gratuites attribuées avant l'exercice 2018 sont soumises à une période d'acquisition de deux ans suivis d'une période de conservation de deux ans pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de quatre ans pour les employés résidant à l'étranger.

Les actions gratuites attribuées au cours de l'exercice 2018 et jusqu'à 2021 sont soumises à une période d'acquisition d'un an suivie d'une période de conservation d'un an pour les employés résidant en France, et à une période d'acquisition de deux ans pour les employés résidant à l'étranger. L'acquisition définitive des actions gratuites attribuées aux membres du comité exécutif de la Société en octobre 2020 est soumise à des conditions de performance avec une période d'acquisition minimale de 3 ans.

Les actions gratuites attribuées à partir de 2021 sont soumises à une période d'acquisition de trois ans pour tous les salariés, étant précisé que les actions gratuites attribuées aux membres du comité exécutif sont soumises à des conditions de performance avec une période d'acquisition minimale de 3 ans.

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	629 650	19,59 €
Attribuées	510 316	8,31 €
Acquises	(32 000)	14,39 €
Annulées	(185 265)	16,49 €
En cours d'acquisition au 31 décembre 2021	922 701	14,15 €
Attribuées	87 259	3,44 €
Acquises	(26 500)	10,46 €
Annulées	(79 929)	17,30 €
En cours d'acquisition au 30 juin 2022	903 531	15,20 €

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution.

Nous n'avons jamais déclaré ou payé des dividendes et ne planifions pas de le faire dans un futur proche. En conséquence les dividendes attendus sont nuls dans la détermination de la juste valeur.

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie associée était de 2,5 millions de dollars pour les six mois clos au 30 juin 2022 et de 3,0 millions de dollars pour les six mois clos au 30 juin 2021.

Le 3 mars 2022, le conseil d'administration de Collectis a attribué 274 551 actions gratuites dont 234 551 n'ont pas encore été incluses dans les charges liées aux rémunérations tant qu'elles n'ont pas été formellement approuvées le 4 juillet 2022 par les bénéficiaires. Pour les membres du comité exécutif, la période d'indisponibilité pour les actions gratuites est de trois ans et liée à des critères de performance. Pour tous les autres bénéficiaires, la période d'acquisition des actions gratuites est de trois ans sans critères de performance.

14.2 Détail des attributions d'actions Calyxt, Inc.

Options de souscription d'actions

La juste valeur des options de souscription d'actions attribuées et les hypothèses utilisées dans le modèle Black-Scholes pour la déterminer sont les suivantes :

	2021	2022
Juste valeur moyenne pondérée des options	\$4,54	\$0,86
Hypothèses :		
Taux d'actualisation	0,6% - 1,1%	1,9% - 3,5%
Nombre d'actions exerçables par option	1	1
Prix d'exercice	\$4,22 - \$9,38	\$0,30 - \$1,42
Juste valeur des options à la date d'attribution	\$4,22 - \$9,38	\$0,30 - \$1,42
Volatilité attendue	80,1% - 82,0%	89,7% - 92,8%
Durée de vie moyenne des bons	5,5 - 6,5	5,50 - 6,89
Condition d'acquisition	Présence	Présence
Durée d'acquisition	Progressive	Progressive

Calyxt évalue la juste valeur des instruments de rémunération fondés sur des actions selon le modèle Black-Scholes, qui oblige Calyxt à faire des hypothèses prédictives concernant la volatilité future du cours des actions, le comportement d'exercice des employés, le rendement du dividende et le taux de confiscation. Calyxt estime la volatilité future du cours de ses actions en utilisant la volatilité historique de sociétés ouvertes comparables sur la durée prévue de l'option.

La durée de vie moyenne prévue de Calyxt représente la période pendant laquelle les options attribuées devraient être en cours, déterminée selon la méthode simplifiée.

Le taux d'intérêt sans risque pour les périodes pendant la durée prévue des options est basé sur la courbe de rendement à coupon zéro du Trésor américain en vigueur à ce moment-là.

Calyxt n'a pas versé de subvention et ne s'attend pas à verser de dividendes dans un futur proche.

Les options peuvent être évaluées à 100 % ou plus de la juste valeur marchande à la date d'attribution et sont généralement acquises sur six ans après la date d'attribution. Les options expirent généralement dans les dix ans suivant la date d'attribution. Certaines attributions accordées avant l'introduction en bourse de Calyxt contenaient des dispositions d'acquisition accélérée si certains événements se sont produits tels que définis dans l'accord d'option.

Les informations sur l'activité stock-options sont les suivantes :

	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions pouvant être émises	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Durée de vie moyenne contractuelle restante
Au 31 décembre 2019	2 347 665	\$10,15	4 621 173	\$10,30	6,2
Attribuées	- €	- €	774 959	\$5,20	
Exercées	- €	- €	(61 372)	\$3,70	
Annulées	- €	- €	(676 355)	\$10,75	
Au 31 décembre 2020	2 789 110	\$10,23	4 658 405	\$9,47	5,6
Attribuées	- €	- €	1 609 000	\$1,12	
Exercées	- €	- €	0	\$0,00	
Annulées	- €	- €	(329 417)	\$7,82	
Au 30 juin 2022	3 018 231	\$10,20	5 937 988	\$7,30	5,3

La charge de rémunération à base d'actions liée aux attributions d'options d'achat d'actions s'est élevée à 0,9 million de dollars, comparativement à une charge de 0,4 million de dollars en raison de la renonciation aux options ou expiration pour les périodes des six mois clos les 30 juin 2022 et 2021, respectivement.

Actions gratuites (« Restricted Stock Units »)

Les actions gratuites peuvent être attribuées à des employés clés dans le cadre du plan Omnibus 2017. Les actions gratuites sont généralement acquises et deviennent sans restriction plus de cinq ans après la date d'attribution.

	Nombre d'actions gratuites pouvant être acquises	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En cours d'acquisition au 31 décembre 2019	547 807	\$9,49
Attribuées	406 981	\$4,59
Acquises	(193 857)	\$7,68
Annulées	(189 628)	\$10,91
En cours d'acquisition au 31 Décembre 2020	571 303	\$6,15
Attribuées	1 077 600	\$1,26
Acquises	(181 248)	\$6,38
Annulées	(61 613)	\$5,55
En cours d'acquisition au 30 juin 2022	1 406 042	\$2,40

La juste valeur des actions gratuites correspond à la juste valeur de l'action à la date d'attribution. Calyxt n'a pas versé et ne s'attend pas à verser de dividendes dans un avenir prévisible.

La charge de rémunération à base d'actions liée aux attributions d'unités d'actions gratuites s'est élevée à 0,7 million de dollars, contre un gain de 0,6 million de dollars en raison de la renonciation ou de l'expiration des options pour les périodes des six mois clos les 30 juin 2022 et 2021 respectivement.

Actions de performance (« Performance Stock Units »)

En juin 2019, Calyxt a attribué des actions de performance, dont la condition du marché est basée sur le cours de l'action de Calyxt. Ces attributions prévoient une période de service continue de trois ans, la période de performance, à compter de la date d'attribution, suivie d'une période de conservation de deux ans si les actions sont émises après la période de performance. Le nombre d'actions ordinaires livrées à la suite de la période de performance dépend de la variation du cours de l'action Calyxt au cours de la période de performance. Calyxt a octroyé 311 667 actions de performance. Les critères de performance permettent au versement effectif de se situer entre zéro et 120% de l'objectif. La juste valeur des actions de performance a été déterminée à l'aide d'une simulation de Monte Carlo comme suit :

Date d'attribution	28/06/2019
Juste valeur des actions de performance	\$7,06
Hypothèses :	
Taux d'actualisation	1,71%
Volatilité attendue	75,00%
Durée de vie moyenne des actions de performance	3 ans

Au cours de l'année 2021, Calyxt a reconnu un avantage lié à la confiscation de 166 667 actions de performance détenues par M. Blome, son ancien directeur général.

En juillet 2021, la Société a attribué 600 000 actions de performance dans le cadre du régime d'incitation à M. Carr, son directeur général. Les actions de performance seront acquises si l'action de Calyxt reste au-dessus de trois niveaux de prix spécifiés pendant 30 jours calendaires au cours de la période de performance de trois ans. Les actions de performance seront réglées en actions sans restriction des actions ordinaires de Calyxt à la date d'acquisition.

En mars 2022, Calyxt a accordé 530 000 actions de performance suivant le Plan de 2017 à cinq employés dont quatre membres du comité exécutif. Les actions de performance comptent trois périodes de performance (2022, 2023 et 2024) et des niveaux de performance pour chacune de ces périodes liées à la réalisation des objectifs de Calyxt déterminés annuellement pour la période par le Comité des rémunérations du conseil d'administration de Calyxt (Comité des rémunérations). Les attributions acquises seront restituées en actions Calyxt au plus tard le 15 mars de l'année suivante. La date d'octroi de la tranche d'attributions liées à la performance de 2022, qui déclenche la détermination du montant agrégé des dépenses de chaque tranche de performance des actions acquises a été déterminée par le Comité des rémunérations. La date d'octroi de la tranche d'attributions liées à la performance 2022 est le 4 Mai 2022. L'évaluation des charges pour les tranches d'actions de performance de 2023 et 2024 sera réalisée une fois que les objectifs opérationnels seront déterminés.

En juin 2022, les actions de performance de 2 membres du comité exécutif attribuées en 2019 ont été rendues caduques car les critères de performance n'ont pas été respectés. Ces actions de performance contenaient des conditions de marché sur une période de 5 ans. La charge continuera d'être reconnue par la Société sur la période restante.

Suivi des attributions des actions de performance :

	Nombre d'actions de performance pouvant être acquises
En cours d'acquisition au 31 décembre 2020	311,667
Attribuées	600,000
Acquises	-
Annulées	(166,667)
En cours d'acquisition au 31 décembre 2021	745,000
Attribuées	530,000
Acquises	(145,000)
Annulées	-
En cours d'acquisition au 30 juin 2022	1,130,000

La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions de performance sans impact sur la trésorerie est de 0,3 million de dollars comparée à un gain de 0,3 million de dollars en raison d'abandon ou d'expiration pour les périodes des six mois clos les 30 juin 2022 et 2021, respectivement.

Note 15. Résultat par action

15.1 Pour les six mois clos le 30 juin

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(51 787)	(50 858)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	44 163 914	45 497 127
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, sans effets dilutifs	44 163 914	45 497 127
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)		
Résultat net, part du groupe par action (en dollars)	(1,17)	(1,12)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(1,17)	(1,12)

Lorsque nous présentons une perte nette selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

15.2 Pour les trois mois clos le 30 juin

	Pour les trois mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)	(39 919)	(18 947)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, utilisé pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action	45 461 310	45 507 921
Résultat net, part du Groupe par action (en dollars)		
Résultat net, part du groupe par action (en dollars)	(0,88)	(0,42)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en dollars)	(0,88)	(0,42)

Lorsque nous présentons une perte nette selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, de base pour calculer la perte nette ajustée, part du Groupe, diluée par action. Lorsque nous présentons un bénéfice net ajusté, selon le référentiel IFRS, nous utilisons la moyenne pondérée des actions en circulation, diluée pour calculer le bénéfice net ajusté, part du Groupe, dilué par action.

Note 16. Provisions

	01/01/2022	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Élément du résultat global	30/06/2022
	en milliers de dollars					
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	4 073	288	-	-	(1 509)	2 852
Provisions pour litiges liés au personnel	508	-	(175)	(76)	(29)	228
Provisions pour litiges commerciaux	363	-	-	(127)	(24)	212
Total	4 944	288	(175)	(203)	(1 562)	3 292
Non courant	4 073	288	-	-	(1 509)	2 852
Courant	871	-	(175)	(203)	(53)	440

Au cours des six mois clos le 30 juin 2022, les dotations concernent principalement (i) la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 0,3 million de dollars. Le gain de 1,5 million des autres éléments du résultat global est principalement dû à l'augmentation du taux actuariel de 1,13% à 3,33%.

Les montants consommés et non consommés et les reprises de provision associées correspondent principalement (i) à la résolution de litiges avec des employés pour 0,3 million de dollars et (ii) à la mise à jour d'un litige commercial pour 0,2 million de dollars.

Note 17. Obligations contractuelles

A la date du 30 juin 2022	Total	Moins d'un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	Plus de 5 ans
	en milliers de dollars				
Contrats de licence et de collaboration	16 815	1 530	3 060	3 060	9 165
Contrats cliniques et de recherche	335	335	-	-	-
Contrats de licences IT	1 006	445	560	-	-
Autres contrats	-	-	-	-	-
Total	18 155	2 310	3 620	3 060	9 165

Engagements au titre des contrats de licence et de collaboration

Nous avons conclu des accords de licence avec des tiers. Ces contrats définissent le paiement de coûts d'utilisation de licences fixes ou bien liés à des événements futurs comme la réalisation de ventes ou des résultats de recherche. Certains de nos contrats de collaboration nous engagent au paiement de redevances ou de jalons conditionnés par des événements futurs. La réalisation effective de ces événements étant incertaine, nous ne les présentons pas dans le tableau ci-dessus.

Engagements au titre des contrats de recherche clinique

Nous avons signé des contrats de recherche clinique pour lesquels nous sommes dans l'obligation de payer pour des services rendus dans les années à venir en lien avec nos essais cliniques et nos projets de recherche translationnelle.

Engagements au titre de contrats de licences IT

Nous avons conclu un accord en lien avec l'acquisition de licences informatiques et avons l'obligation de payer des frais de licence.

Note 18. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'a été identifié.

RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Vue d'ensemble

Nous sommes une entreprise biopharmaceutique de stade clinique et nous employons nos principales technologies brevetées afin de développer des produits basés sur le ciblage génique avec un portefeuille de produits candidats allogéniques chimériques avec des récepteurs T-Cells (« UCART ») correspondant à un antigène dans le domaine de l'immuno-oncologie et des produits candidats de cellules souches hématopoïétiques et progénitrices ciblées génétiquement (« HSC ») dans d'autres indications thérapeutiques.

Nos candidats médicaments, basés sur des cellules T ingénierées exprimant des récepteurs antigéniques chimériques (CAR), visent à utiliser la puissance du système immunitaire afin de cibler et d'éradiquer les cancers. Nous estimons que l'immunothérapie basée sur les CAR, nouveau paradigme pour le traitement du cancer, est l'un des domaines les plus prometteurs en matière de recherche sur le cancer. Nous élaborons des immunothérapies innovantes basées sur des cellules CAR T ingénierées. Nos technologies d'ingénierie du génome nous permettent de créer des cellules CAR T allogéniques ; ainsi, ces cellules proviennent de donneurs sains plutôt que des patients eux-mêmes. Nous estimons que la production allogénique de cellules CAR T devrait nous permettre de développer des produits rentables et prêts à être commercialisés, pouvant être stockés et distribués dans le monde entier. Notre expertise dans le domaine de l'ingénierie du génome nous permet également de développer des candidats médicaments qui présentent des attributs de sécurité et d'efficacité accrus, notamment des propriétés de contrôle visant à les empêcher d'attaquer les tissus sains, à leur permettre de tolérer les traitements oncologiques standard et à les doter des éléments qui vont leur permettre de résister à des mécanismes qui inhibent l'activité du système immunitaire.

Outre notre activité en matière d'immuno-oncologie, nous explorons également l'utilisation de nos technologies de modification ciblée des gènes dans d'autres applications thérapeutiques, au travers de notre plateforme .HEAL, pour développer des produits candidats HSC dans les maladies génétiques. HEAL est une nouvelle plateforme de ciblage génétique développée par Collectis qui utilise le pouvoir de la technologie TALEN® pour permettre l'inactivation, une insertion et la correction des gènes hautement efficace dans les HSPC. A la date de ce rapport intermédiaire, Collectis a annoncé des programmes pré-cliniques dans la drépanocytose, les maladies lysosomales et les immuno- déficiences primaires.

Nous menons actuellement nos opérations par le biais de deux segments d'activité, à savoir le secteur thérapeutique et les plantes. Notre segment thérapeutique se concentre principalement sur le développement de produits dans le domaine de l'immuno-oncologie et des maladies monogéniques. Notre segment plantes, exploité par le biais de notre filiale, Calyxt, Inc. détenue à 56,1% (au 30 juin 2022), se concentre sur l'ingénierie de solution biologique synthétique par le biais d'une plate-forme de technologie avancée PlantSpring™, en utilisant son propre système de production différencié BioFactory pour une base diversifiée de clients cible sur un groupe élargi de marché finaux.

Depuis notre création au début de l'année 2000, nous avons consacré la quasi-totalité de nos ressources financières à la recherche et au développement. Actuellement, notre activité de recherche et développement se concentre principalement sur nos candidats médicaments d'immunothérapie à cellules CAR T et HSC, notamment pour la conduite et la préparation des études cliniques de nos candidats médicaments UCART, le soutien général et administratif de ces opérations et la protection de notre propriété intellectuelle.

Nous n'avons pas de produits thérapeutiques approuvés pour la vente et nous n'avons généré aucun revenu de la vente de produits thérapeutiques.

Au 30 juin 2022, nous pouvions recevoir de potentiels paiements d'étapes de développement et commerciales allant jusqu'à 410 millions de dollars en vertu de (i) l'Accord de Licence Servier daté du 6 Mars 2019, tel que modifié le 4 Mars 2020 (le « Servier License Agreement ») et (ii) de l'accord de licence signé le 7 mars 2019 entre Allogene Therapeutics, Inc. (« Allogene ») et Collectis (l'« Accord de Licence Allogene ») allant jusqu'à 2,8 milliards de dollars. En vertu de l'Accord de Licence Allogene, nous sommes éligibles à recevoir des redevances sur les ventes nettes mondiales annuelles de tous les produits commercialisés par Allogene qui contiennent ou incorporent, sont produits en utilisant ou sont couverts par notre propriété intellectuelle concédée sous licence à Allogene en vertu de l'Accord de Licence Allogene à un taux échelonné à un chiffre (dans le haut de la fourchette). En vertu de l'Accord de Licence Servier, nous sommes éligibles à recevoir des redevances sur les ventes nettes de produits commercialisés à un taux fixe à deux chiffres ainsi que des redevances à un taux à deux chiffres sur certains paiements d'étape de développement reçus par Servier. Au cours de l'exercice clos le 31

décembre 2021, nous avons reçu 10 millions de dollars d'Allogene relativement à des paiements d'étape dans le cadre du contrat de licence d'Allogene.

Nous sommes également rentrés dans une collaboration et un accord de licence avec Iovance Biotherapeutics et Cytovia Therapeutics pour l'utilisation de notre technologie TALEN.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2022, nous avons tiré tous nos revenus thérapeutiques des étapes franchises dans le cadre de notre collaboration avec Cytovia et des redevances sur les technologies sous licence. Au cours des six mois clos le 30 juin 2022, deux jalons ont déclenché une reconnaissance de revenus concernant les cibles B2M et TGFβRII pour 1,5 million de dollars.

Nous parrainons actuellement des études cliniques pour trois produits candidats de Cellectis UCART sur neuf sites pour l'étude AMELI-01, sur cinq sites pour l'étude BALLI-01 et sur quatre sites pour l'étude MELANI-01, comme suit :

- Etude AMELI-01 : L'étude AMELI-01, qui a remplacé la première étude clinique d'UCART123 sur l'AML, est un essai clinique ouvert de phase 1, à une seule branche et multicentrique conçu pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART123 chez des patients atteints de rechute ou leucémie myéloïde aiguë réfractaire (LMA r/r). L'étude AMELI-01 est actuellement ouverte au recrutement de patients à l'Université du Texas, au MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas), au H. Lee Moffitt Cancer Center & Research Institute (Tampa, Floride), à Dana-Farber / Partners CancerCare, Inc. (Boston, Massachusetts), New York Presbyterian / Weill Medical College of Cornell University (New York, New York), Northwestern University (Chicago, Illinois), University of Miami (Miami, Floride), le régent de l'Université de Californie au nom de son campus de San Francisco (San Francisco, Californie) et The Trustee of University of Pennsylvania (Philadelphie, Pennsylvanie). A la date de ce rapport intermédiaire, AMELI-01 recrute actuellement des patients à la dose 2 (DL2) avec un régime de pré-conditionnement composé de Fludarabine, Cyclophosphamide et d'Alemtuzumab (FCA).
- L'étude BALLI-01 est un essai clinique multicentrique ouvert de phase 1/2, à une seule branche, conçu pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCART22 chez des patients atteints de leucémie aiguë lymphoblastique récidivante ou réfractaire (r/ r TOUT). L'étude BALLI-01 est actuellement ouverte au recrutement de patients au New York Presbyterian / Weill Medical College de l'Université Cornell (New York, New York), au Memorial Sloan Kettering Cancer Center (New York, New York), au Children's Hospital of Philadelphia (Philadelphie, Pennsylvanie), l'Université de Chicago (Chicago, Illinois), l'Université du Texas, le MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas), les régents de l'Université de Californie pour le compte de son campus de Los Angeles (Los Angeles, Californie), Dana Farber /Général de masse. Brigham Cancer Care, Inc. (Boston, Massachusetts) et Hôpital Saint-Louis AP-HP (Paris, France). A la date de ce rapport intermédiaire, BALLI-01 recrute actuellement des patients à la dose 3 (DL3) avec un régime de pré-conditionnement FCA.
- L'étude MELANI-01 est un essai clinique multicentrique de phase 1 à une seule branche conçue pour évaluer l'innocuité, l'expansion, la persistance et les activités cliniques d'UCARTCS1 chez les patients atteints de myélomes multiples récidivants ou réfractaires. L'étude MELANI-01 est actuellement ouverte au recrutement de patients au Hackensack University Medical Center (Hackensack, New Jersey), à l'Université du Texas, au MD Anderson Cancer Center (Houston, Texas), aux régents de l'Université de Californie, au nom de son Campus de San Francisco (San Francisco, Californie) et Mayo Clinic (Rochester, Minnesota). À la date de ce rapport annuel, nous recrutons des patients pour le premier niveau de dose de l'étude MELANI-01. A la date de ce rapport intermédiaire, MELANI-01 recrute actuellement des patients à la dose 1 (DL1) avec un régime de pré-conditionnement FCA.

En plus de cela, nous évaluons quatre nouveaux programmes précliniques UCART, comme suit :

- UCART20x22, qui est en développement comme le premier produit candidat allogénique mixte à cellules CAR T contre les tumeurs malignes à cellules B;
- UCARTMESO, qui est un produit candidat allogénique à cellules CAR T pour la mésothéline qui exprime des cancers,
- UCARTMUC1, qui est un produit candidat allogénique à cellule CAT T contre la mucine 1 exprimée dans les cancers épithéliaux;

- UCARTFAP, qui est un produit candidat allogénique à cellule CAR T les fibroblastes associés à des cancers dans le micro-environnement des tumeurs.

Mise à jour des essais cliniques de nos partenaires :

En Octobre 2021, Allogene a annoncé que la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis avait suspendu les essais cliniques AlloCAR T d'Allogene. La suspension clinique fait suite à la notification d'Allogene à la FDA d'une anomalie chromosomique chez un patient de l'étude ALPHA2. En Janvier 2022, Allogene a annoncé que la Food Drug Administration (« FDA ») avait levé la suspension clinique de tous les essais cliniques AlloCAR T. Les enquêtes ont conclu que l'anomalie chromosomique n'était pas liée à l'édition du gène TALEN ou au processus de fabrication d'Allogene et n'avait aucune signification clinique. Le recrutement pour l'étude de Phase 1 ALPHA2 d'Allogene a rouvert tandis qu'Allogene se prépare à lancer l'étude pivot de Phase 2 ALPHA2. Le recrutement a également repris dans l'essai UNIVERSAL d'Allogene avec ALLO-715 et l'essai IGNITE, avec ALLO-605.

Pour une analyse de nos besoins en fonds de roulement et de nos sources de financement, veuillez consulter la rubrique « Liquidité et ressources en capital » ci-dessous.

Impact du COVID-19

Tout en mettant en œuvre des mesures de santé et de sécurité en réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons continué à avancer sur nos programmes exclusifs de cellules CAR-T allogéniques pendant les six mois clos le 30 juin 2022.

Bien que la pandémie de COVID-19 a ralenti le recrutement de nouveaux patients, Cellectis a continué à recruter des patients dans ses essais cliniques AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01 pendant les six premiers mois de 2022, et chacun des essais continue actuellement de progresser à travers ses niveaux de dose respectifs.

En dépit de la disponibilité croissante des vaccins contre le COVID-19, la pandémie de COVID-19 et les actions des gouvernements pour la contenir continuent à provoquer des désorganisations significatives des activités publiques et commerciales. En ce qui concerne les essais cliniques pour nos programmes exclusifs de cellules CAR T allogéniques et les programmes menés par des partenaires commerciaux, le recrutement de nouveaux patients et la capacité à effectuer un suivi des patients devraient continuer à être affectés par la pandémie COVID-19. Le niveau exact des retards et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur notre entreprise, les études précliniques, les essais cliniques et la construction des installations de fabrication et le démarrage de l'activité de production sont actuellement inconnus, et nous surveillons la pandémie alors qu'elle continue d'évoluer.

Chez Calyxt, au cours des six premiers mois de 2022, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les opérations. Cependant, une résurgence ou une prolongation de la pandémie de COVID-19, les mesures de réponse gouvernementales (y compris des exigences de vaccination ou d'autres exigences obligatoires en matière de sécurité) et les perturbations qui en résultent pourraient rapidement affecter négativement l'activité de Calyxt.

De plus, les effets à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les marchés financiers restent substantiels et des incertitudes économiques plus larges persistent, ce qui peut rendre difficile l'obtention de capitaux et a exacerbé le risque que ces capitaux, s'ils sont disponibles, ne soient pas disponibles à des conditions acceptables pour Calyxt. Il existe toujours une incertitude importante concernant la pandémie de COVID-19 et son impact, et de nombreux facteurs pourraient affecter les résultats et les opérations de Calyxt, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits dans la partie I, article 1A, « Facteurs de risque » de ce rapport.

L'impact global sur les activités de Cellectis et de Calyxt dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et difficiles à prévoir. Voir la partie II, point 3.D. « Facteur de risque » de notre rapport sur le formulaire 20-F.

Faits marquants des six mois clos le 30 juin 2022 :

Depuis le début de l'année 2022, Collectis a réalisé les événements clés suivants :

- Le 10 février 2022, Collectis a annoncé la nomination de Bing C.Wang, PhD, MBA en tant que directeur financier et membre du comité exécutif de Collectis.
- Le 8 avril 2022, Collectis a publié des données précliniques sur son produit candidat UCART20x22 lors du congrès annuel de l'American Association for Cancer Research (AACR). Les données ont établi une preuve de concept préclinique convaincante avec le potentiel de surmonter certains mécanismes communs de résistance aux thérapies par cellules CAR T dans les lymphomes non hodgkiniens en rechute ou réfractaires (LNH r/r), tels que l'échappement à un antigène ou l'hétérogénéité tumorale.
- Le 26 avril 2022, Collectis annonce que son partenaire Cytovia Therapeutics, LLC ("Cytovia"), une société biopharmaceutique qui utilisent les cellules Natural Killer (NK) dans le but de combattre le cancer grâce à l'ingénierie des cellules souches et aux anticorps multi spécifiques, a conclu un accord définitif de regroupement de sociétés avec Isleworth Healthcare Acquisition Corp (NASDAQ : ISLE) ("Isleworth"), une société d'acquisition à vocation spécifique (« SAVS »). Parallèlement à l'accord de regroupement d'entreprises, Collectis a reçu une note convertible de 20 millions de dollars qui correspond à la contrepartie initiale de la collaboration prévue par l'accord de collaboration de recherche et de licence non-exclusive conclue entre Collectis et Cytovia en février 2021.ainsi qu'un bon de souscription d'actions supplémentaires de la société combinée représentant jusqu'à 35 % des actions émises lors de la conversion de l'obligation convertible 2022 à un prix d'exercice prédéterminé, sous réserve de certains ajustements. Les termes de l'obligation convertible 2022 prévoient la conversion en actions ordinaires de la société combinée à la réalisation du regroupement d'entreprises, qui est soumise à la satisfaction ou à la renonciation aux conditions de clôture habituelles.
- Le 28 avril 2022, Collectis a publié deux manuscrits dans « Nature Communications » apportant une validation préclinique pour l'évaluation d'UCART 123 pour soigner l'AML et le BPDCN.
- Le 16 mai 2022, Collectis présente des données de recherche d'une nouvelle cellule CAR T universelle au congrès annuel de l'ASGCT
- Le 28 juin 2022, Collectis annonce les nominations d'Axel-Sven Malkomes et de Donald A Bergstrom, M.D., Ph.D. à son conseil d'administration.
- Le 30 juin 2022, Isleworth et Cytovia, Isleworth and Cytovia a conclu un accord de résiliation mutuelle (l'« accord de résiliation ») qui a mis fin à l'accord de fusion, avec effet immédiat. L'obligation convertible 2022 entre Cytovia et Collectis reste effective.

Depuis le début de l'année 2022, Calyxt, la filiale de biologie synthétique détenue majoritairement par Collectis, a réalisé les développements clés suivants :

- Le 6 janvier 2022, Calyxt a annoncé que son système de production pilote BioFactory™, installé fin décembre 2021, est maintenant opérationnel sur le site de son siège social au Minnesota.
- Le 7 février 2022, Calyxt a annoncé que Gerry Nuovo a rejoint Calyxt en tant que vice-président principal du développement commercial. Il apporte plus de 30 ans d'expérience dans les industries chimiques spécialisées et biotechnologiques et une expérience diversifiée dans la création de flux de revenus de plusieurs millions de dollars sur les marchés des soins personnels et des soins à domicile. M. Nuovo sera responsable des fonctions de développement commercial, y compris les partenariats potentiels, les structures de transaction, les modèles d'évaluation, ainsi que l'exécution des transactions et la gestion des alliances.
- Le 23 février 2022, Calyxt a annoncé le placement dans un établissement investisseur d'une offre souscrite de 3 880 000 actions ordinaires, des bons de souscription préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires (l'« Offre »). Les actions ordinaires et les bons de souscription préfinancés ont chacun été vendus en combinaison avec des bons de souscription ordinaires correspondants, avec un

bon de souscription ordinaire pour acheter une action ordinaire pour chaque action ordinaire ou chaque bon de souscription préfinancé vendu. Le prix d'offre global pour chaque action ordinaire et le bon de souscription ordinaire qui l'accompagne était de 1,41 \$. Le prix d'offre global pour chaque bon de souscription préfinancé et bon de souscription ordinaire qui l'accompagne était de 1,4099 \$. Les bons de souscription préfinancés pourront être exercés immédiatement à un prix d'exercice de 0,0001 \$ par action et n'expirent pas. Les bons de souscription ordinaires ont un prix d'exercice de 1,41 \$ par action et pourront être exercés six mois après la date d'émission et expireront le 23 août 2027. Dans cette offre, Calyxt reçoit un produit net de 10 millions de dollars après déduction d'environ 0,9 million de dollars de remises et estimations des autres frais d'offre.

- Le 27 avril 2022, Calyxt a accueilli hier la seconde des deux embauches au niveau de la direction dans des domaines essentiels à l'avancement continu de leurs principaux objectifs de développement technologique et commercial de la Société. La première embauche a été Mme Suellen Boot, qui a rejoint la société en tant que directrice du développement commercial, plus tôt en avril. Mme Boot apporte plus de vingt ans d'expertise en développement commercial à Calyxt, où elle dirigera les partenariats, la structuration des transactions, la modélisation de l'évaluation, l'exécution des transactions et la gestion des alliances pour les principaux marchés cibles de la société. La deuxième recrue est Mme Elizabeth Teigland qui s'est jointe en tant que directrice de la fabrication. Mme Teigland apporte à Calyxt plus de 15 ans d'expertise en chimie et purification. Elle sera responsable de la direction et de la gestion de l'optimisation du système de production BioFactory de la société et jouera un rôle important en aidant à faciliter la production à l'échelle pilote à commerciale des composés axés sur la demande des clients.
- Le 5 mai 2022, tous les bons de souscription préfinancés en circulation de Calyxt ont été exercés par leur titulaire. Sur la base des 46 648 163 actions ordinaires en circulation de Calyxt au 4 mai 2022, la participation de Collectis S.A. dans les actions ordinaires en circulation de Calyxt au 5 mai 2022 était de 51,4 % (51,3% au 30 juin 2022). Si tous les bons de souscription d'actions ordinaires restants étaient pleinement exercés, la participation de Collectis S.A. dans les actions ordinaires en circulation de Calyxt serait réduite à 43,9 %.
- Le 17 mai 2022, Calyxt, Inc. a reçu un avis écrit du Listing Qualifications Department du Nasdaq selon lequel Calyxt n'est pas en conformité avec l'obligation de maintenir un cours acheteur de clôture minimum de 1,00 \$ par action, comme indiqué dans la Nasdaq Listing Rule 5450(a)(1) (l'"obligation de cours acheteur"), car le cours acheteur de clôture de Calyxt, a été inférieur à 1,00 \$ par action pendant 30 jours ouvrables consécutifs.

L'avis n'a pas d'incidence sur la cotation sur le Nasdaq Global Market pour le moment. L'avis prévoit que, conformément à la Nasdaq Listing Rule 5810(c)(3)(A), Calyxt dispose d'une période de 180 jours civils à compter de la date de l'avis, ou jusqu'au 14 novembre 2022, pour se conformer à nouveau à l'exigence relative au cours acheteur. Pendant cette période, les actions ordinaires de Calyxt continueront à être négociées sur le Nasdaq Global Market. Si, à tout moment avant le 14 novembre 2022, le cours acheteur des actions ordinaires de Calyxt est supérieur ou égal à 1,00 \$ par action pendant au moins dix jours de bourse consécutifs, le Nasdaq notifiera par écrit que Calyxt s'est conformée à l'obligation de cours acheteur et l'affaire sera close, à moins que le Nasdaq n'exerce son pouvoir discrétionnaire de prolonger la période de dix jours conformément à la Nasdaq Listing Rule 5810(c)(3)(H).

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Calyxt qui s'est tenue le 1er juin 2022, Calyxt a obtenu l'approbation de ses actionnaires pour une modification de son certificat de constitution modifié et mis à jour afin d'effectuer un regroupement des actions ordinaires de Calyxt selon un ratio minimum de 2 pour 1 et maximum de 10 pour 1, le ratio exact étant fixé dans cette fourchette à la discrétion du conseil d'administration de Calyxt avant le 1er avril 2024 sans autre approbation ou autorisation des actionnaires de Calyxt (le "regroupement d'actions"). Rien ne garantit que le regroupement d'actions, s'il est mis en œuvre, augmentera le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt proportionnellement à la réduction du nombre d'actions ordinaires de Calyxt en circulation avant le regroupement d'actions ou qu'il entraînera une augmentation permanente du prix du marché.

Calyxt a l'intention de surveiller activement le cours acheteur de clôture de ses actions ordinaires et évaluera les options disponibles, y compris la mise en œuvre du regroupement d'actions, afin de se conformer à nouveau à l'exigence du cours acheteur. Cependant, rien ne garantit que Calyxt sera en

mesure de se conformer à nouveau à l'exigence du cours acheteur ou de maintenir la conformité à l'une des autres exigences de cotation continue du Nasdaq.

Faits marquants après le 30 juin 2022 :

Pour Collectis :

- Le 1er août, Collectis a reçu l'autorisation d'utiliser UCART20x22, son premier produit candidat fabriqué en interne pour le traitement des tumeurs malignes à cellules B.

Pour Calyxt :

Aucun évènement marquant n'a été identifié après le 30 juin.

Aperçu des opérations financières :

Nous avons subi des pertes nettes presque chaque année depuis notre création. La quasi-totalité de nos pertes nettes découle des coûts engagés dans le cadre de nos programmes de développement et des frais de vente, généraux et administratifs associés à nos activités. Alors que nous poursuivons nos programmes intensifs de recherche et de développement, nous prévoyons de continuer à engager des dépenses importantes et de subir à nouveau des pertes d'exploitation au cours de périodes futures. Nous prévoyons que ces dépenses augmenteront considérablement si et à mesure que nous :

- Faisons progresser nos essais cliniques sponsorisés AMELI-01, BALLI-01 et MELANI-01, et initions des essais cliniques supplémentaires pour nos autres produits candidats détenus ;
- Continuons de faire progresser la recherche et le développement de nos produits candidats actuels et futurs en immuno-oncologie ; de faire progresser la recherche et le développement dans les produits candidats HSC ;
- Poursuivons le développement et affinons le processus de fabrication de nos produits candidats en immuno-oncologie ;
- Maintenons nos installations de fabrication à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis), poursuivons la production dans nos installations de fabrication internes et changeons ou ajoutons d'autres fabricants ou fournisseurs de matériaux biologiques pour soutenir nos capacités de fabrication internes ;
- Recherchons les approbations réglementaires et de commercialisation pour nos produits candidats, le cas échéant, dont le développement est terminé avec succès ;
- Établissons une infrastructure de vente, de marketing et de distribution pour commercialiser tout produit pour lequel nous pourrions obtenir une autorisation de commercialisation ;
- Cherchons à identifier et valider des produits candidats supplémentaires ;
- Acquérons ou concédons sous licence d'autres produits candidats, technologies ou matériel biologique ;
- Effectuons des paiements d'étape ou autres dans le cadre de tout accord de licence ;
- Maintenons, protégeons et développons notre portefeuille de propriété intellectuelle ;
- Cherchons à attirer et retenir du personnel qualifié nouveau et existant ;

- Créons une infrastructure supplémentaire pour soutenir nos activités en tant que société ouverte;
- Continuons, par l'intermédiaire de Calyxt, à faire progresser des solutions biologiques synthétique ; et
- Subir des retards ou rencontrer des problèmes avec l'un des éléments ci-dessus.

Nous ne nous attendons pas à générer des revenus importants des ventes de nos candidats médicaments tant que nous n'avons pas réussi le développement d'un ou de plusieurs de nos candidats médicaments, ou obtenu une autorisation de commercialisation pour ceux-ci, ce qui va nécessiter plusieurs années, selon nos estimations, et fait l'objet d'une incertitude élevée. Par conséquent, nous prévoyons qu'il nous faudra lever des capitaux supplémentaires avant de réaliser le développement clinique de nos candidats médicaments. En attendant de générer des revenus substantiels des ventes de nos candidats médicaments, le cas échéant, nous entendons financer nos activités d'exploitation grâce à une combinaison de paiements d'étape reçus dans le cadre de nos alliances stratégiques, d'apports en capitaux propres, de financements de la dette, d'aides ou de collaborations gouvernementales ou d'autres tiers, ainsi que d'accords de licence. Cependant, nous pourrions ne pas être en mesure de lever des fonds supplémentaires ou de conclure ces types d'accords en cas de besoin, même à des conditions favorables, ce qui aurait un impact négatif sur notre situation financière et pourrait nous obliger à retarder, limiter, réduire ou mettre fin à nos programmes de développement ou efforts de commercialisation, ou accorderait à d'autres les droits de développer ou de commercialiser des candidats médicaments que nous préférierions sinon développer et commercialiser nous-mêmes. L'incapacité à obtenir un financement supplémentaire pourrait nous amener à cesser les opérations, en totalité ou en partie.

Nos états financiers intermédiaires clos au 30 juin 2022 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, ou IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board, ou IASB.

Résultats des opérations

Comparaisons entre les six premiers mois clos les 30 juin 2021 et 2022

Chiffre d'affaires :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Accords de collaboration	20 014	2 530	-87,4%
Autres revenus	16 763	516	-96,9%
Chiffre d'affaires	36 777	3 045	-91,7%

La baisse du chiffre d'affaires de 33,7 millions de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022 reflète principalement une diminution des revenus liée à la reconnaissance d'une note convertible de 15,0 millions de dollars obtenue comme compensation financière pour la licence de droit d'utilisation attribuée à Cytovia et la reconnaissance d'une étape de 5,1 millions de dollars d'Allogene, tandis que le chiffre d'affaires correspondant aux contrats de collaboration des six mois clos le 30 juin 2022 comprend deux paiements d'étape de 1,5 million de dollars de Cytovia et la rémunération du Changement de Contrôle d'un licencié (Repertoire Genesis) conformément aux termes du contrat de licence avec Collectis pour 1,0 million de dollars.

La diminution des autres revenus de 16,3 millions de dollars est liée au changement de modèle d'entreprise de Calyxt, qui se concentre sur l'ingénierie de solutions de biologie synthétique par le biais de sa technologie PlantSpring et de sa BioFactory, qui a été annoncé en octobre 2021, par rapport aux ventes de l'année précédente de produits de soja chez Calyxt conformément au modèle d'entreprise précédent de la Société.

Alors que Calyxt exécute son modèle commercial, elle s'attend à ce que la composition des revenus et des coûts évolue. Calyxt prévoit que la plupart de ses revenus à court terme proviendront des activités de développement de produits pour les clients, tant pour la BioFactory que pour la production agricole et les accords de licence technologique. Les futures opportunités de génération de trésorerie et de revenus associées à ces activités devraient provenir principalement des paiements initiaux et d'étape, des droits de licence annuels et des redevances.

Autres produits :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Crédit impôt recherche	4 272	3 544	-17,0%
Autres produits	1 532	7	-99,6%
Autres produits d'exploitation	5 804	3 551	-38,8%

La diminution du coût des marchandises vendues de 18,7 millions de dollars entre les semestres clos le 30 juin 2021 et 2022 s'explique par le changement de modèle économique de Calyxt, qui se concentre sur l'ingénierie de solutions de biologie synthétique par le biais de sa technologie PlantSpring et de sa BioFactory, annoncé en octobre 2021, par rapport aux ventes de l'année précédente de produits à base de soja chez Calyxt conformément au modèle économique précédent de la Société.

Coût des revenus :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Coût des biens vendus	(18 706)	0	-100,0%
Coût des redevances	(1 194)	(714)	-40,2%
Coût des revenus	(19 899)	(714)	-96,4%

La baisse de 18,7 millions de dollars des coûts des biens vendus entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022 est attribuable aux changements de modèles commerciaux de ses technologies PlantSpring et BioFactory par rapport aux ventes de produits à base de soja chez Calyxt. Bien que Calyxt n'ait pas entamé les opérations significatives suivant le modèle commercial mis à jour relativement aux activités opérationnelles relatives au précédent modèle commercial.

Frais de recherche et de développement :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Charges de personnel	(26 237)	(26 923)	2,6%
Achats et charges externes et autres	(36 101)	(31 604)	-12,5%
Frais de recherche et développement	(62 338)	(58 527)	-6,1%

Durant les six mois clos le 30 juin 2022, les dépenses de recherche et développement ont diminué de 3,8 millions de dollars en comparaison avec les six mois clos le 30 juin 2021. Cette diminution est principalement attribuable à (i) la baisse des achats, charges externes et autres charges de 4,5 millions de dollars en raison de la baisse des consommables, des coûts de sous-traitance et de la dépréciation et amortissement sur le segment Thérapeutique en raison d'une priorisation de roadmap (ii) la baisse de 1,0 millions de dollars en charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie (iii) la baisse des charges sociales liées à l'attribution d'options de souscription d'actions pour 0,9 millions de dollars et (iv) la baisse de 0,1 millions de dollars des salaires et traitements du segment Plantes partiellement compensée par (v) la hausse de 2,7 millions de dollars des salaires et traitements du segment Thérapeutique résultant des recrutements des années complètes 2020 et 2021.

Frais administratifs et commerciaux :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Charges de personnel	(9 024)	(9 033)	0,1%
Achats et charges externes et autres	(9 195)	(8 662)	-5,8%
Frais administratifs et commerciaux	(18 219)	(17 695)	-2,9%

Durant les six mois clos le 30 juin 2022, la baisse des frais administratifs et commerciaux de 0,5 million de dollars en comparaison avec les six mois clos le 30 juin 2021 est attribuable à (i) la hausse de 0,5 million de dollars des achats, charges externes et autres charges et (ii) à l'augmentation de 3,2 millions de dollars de la charge liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'explique principalement par l'impact

favorable en 2021 consécutif au renoncement de l'ancien directeur général de Calyxt à ses options de souscriptions d'actions, à ses actions gratuites et à ses actions de performance non encore acquises suite à son départ, partiellement compensées par (i) une diminution de 2,9 millions de dollars des salaires et traitements due à des réductions d'effectifs Calyxt et (ii) une diminution de 0,3 million de dollars des charges sociales sur les attributions d'options d'achat d'actions.

Autres produits et charges opérationnels :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Autres produits et charges opérationnels	488	1 016	108,0%

Les autres produits opérationnels pour les six mois clos le 30 juin 2022 sont principalement composés de la sous-location partielle des locaux à New York pour 0,7 million de dollars. En comparaison pour les six mois clos le 30 juin 2021, l'extourne de la provision pour créance douteuse représentait 0,5 million de dollars.

Résultat financier :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Produit financiers	5 801	19 683	239,3%
Charges financières	(5 370)	(4 570)	-14,9%
Résultat financier	431	15 113	3405,1%

L'augmentation des produits financiers de 13,9 millions de dollars, entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022, est principalement due à l'augmentation du gain de change pour 3,4 millions de dollars (4,9 millions de dollars en 2021 contre 8,3 millions de dollars en 2022) et la diminution de 7,4 millions de dollars de la juste valeur des bons de souscription préfinancés et ordinaires de Calyxt, constatés en dettes financière, dont le détail est 4,7 millions pour les bons de souscription ordinaires et 2,7 millions de dollars pour les bons de souscriptions préfinancés et 3,6 millions de dollars relatif à la note convertible Cytovia.

Suite à l'amendement de l'accord Cytovia le 26 avril 2022, qui a substantiellement modifié les flux de trésorerie auxquels Collectis avait droit en vertu de l'accord, la créance commerciale s'élevant à 20 millions de dollars a été décomptabilisée et les nouveaux actifs financiers reçus, à savoir une note convertible et un warrant, ont été comptabilisés à leur juste valeur en tant qu'instrument de niveau 3. La juste valeur de la note convertible le 26 avril 2022 s'élève à 23 millions de dollars avec un gain financier de 3 millions de dollars en résultat. La note convertible, qui peut être convertie en un nombre d'actions ordinaires ou privilégiées de Cytovia qui varie en fonction de plusieurs scénarios ou en espèces, est un actif financier qui est ensuite évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La juste valeur de la note convertible au 30 juin 2022 est de 23,6 millions de dollars. Par conséquent, l'impact total sur le résultat de la période est un gain financier de 3,6 millions de dollars.

La baisse des charges financières de 0,8 millions de dollars, entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022, est principalement attribuable à la diminution de la perte de change de 2,0 millions de dollars (de 2,4 millions en 2021

à 0,4 millions de dollars en 2022) partiellement compensée par les 0,9 million de coûts de l'Offre de Calyxt en février 2022.

Résultat net :

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Résultat net de la période	(56 956)	(54 211)	-4,8%

La diminution de 2,7 millions de dollars de la perte nette entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022 est principalement due à (i) la diminution de 36,0 millions de dollars de produits et autres produits, (ii) l'augmentation de 2,3 millions de dollars de la charge liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, partiellement compensées par (i) une baisse de 19,2 millions de dollars des coûts des ventes, (ii) une baisse de 1,2 millions de dollars des charges sociales sur les attributions d'options d'achat d'actions, (iii) une baisse de 5 millions de dollars des achats, charges externes et autres charges, (iv) une diminution de 0,4 millions des salaires et traitements, (v) une augmentation des autres produits d'exploitation de 0,5 millions et (vi) une augmentation du résultat financier de 14,7 millions de dollars.

Résultat net, part des minoritaires

	Pour les six mois clos le 30 juin,		% de variation
	2021	2022	2022 vs 2021
Résultat net, part des minoritaires	(5 169)	(3 352)	-35,1%

Au cours des six mois clos le 30 juin 2022, nous avons comptabilisé une perte de 3,3 millions de dollars attribuable aux intérêts minoritaires. Cette diminution s'explique principalement par la forte diminution de la valeur des bons de souscription ordinaires et préfinancés de Calyxt en partie compensé par la diminution de la part de Collectis dans Calyxt.

Durant les trois mois clos le 30 juin 2021, nous avons comptabilisé 5,2 millions de dollars de perte attribuable aux intérêts minoritaires.

Résultats sectoriels

Les informations financières relatives à chaque secteur opérationnel figurent ci-après. Les données du compte de résultat telles que le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation, les dépenses de recherche et développement, les frais administratifs et commerciaux, les coûts de redevance et autres produits et charges opérationnels et le résultat opérationnel sans l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie sont utilisés par le CMDO pour l'appuyer dans les prises de décisions relatives à l'allocation des ressources aux différents segments et à l'évaluation de leur performance. Le CMDO n'a pas à sa disposition d'éléments permettant d'analyser le bilan par secteur ou par région.

Le résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis S.A. n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Parce qu'il exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, notre direction considère que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

Il y a des transactions entre les deux secteurs opérationnels. Ces transactions incluent notamment l'allocation de frais généraux Groupe par Collectis S.A. vers ses filiales ainsi que des frais de recherche et développement aux secteurs opérationnels. En ce qui concerne les frais généraux Groupe, Collectis S.A. a fourni à Calyxt, Inc. des prestations juridiques, d'administration des ventes, de comptabilité et de finances, de relation avec les investisseurs, de propriété intellectuelle, de communication, de ressources humaines et informatiques. Ces transactions inter-secteurs sont en général imputées sur la base de contrats de service signés entre nos entités légales. Selon le type de service concerné, nous appliquons au coût de ces services une marge comprise entre zéro et 10%. Nous appliquons des intérêts aux secteurs opérationnels à un taux basé sur l'Euribor 12 mois plus 5%. A compter de la fin du troisième trimestre 2019, Calyxt a internalisé une grande partie des services précédemment fournis par Collectis.

Les revenus inter-secteurs incluent les transactions entre segments. Les transactions intra-segment sont éliminées au sein des résultats du segment et les transactions inter-segment sont éliminées dans la consolidation ainsi que dans les indicateurs clés de performance par segment.

Le tableau suivant synthétise les revenus des secteurs et le bénéfice (perte) d'exploitation sectoriel pour les six mois clos les 30 juin 2021 et 2022:

en milliers de dollars	Pour l'exercice clos le 30 juin 2021			Pour l'exercice clos le 30 juin 2022		
	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels	Plantes	Thérapeutique	Total secteurs opérationnels
Chiffre d'affaires externe	16 716	20 061	36 777	73	2 972	3 045
Autres produits	1 528	4 276	5 804	-	3 551	3 551
Chiffre d'affaires externe et autres produits	18 244	24 337	42 581	73	6 523	6 596
Coût des revenus	(18 706)	(1 194)	(19 899)	-	(714)	(714)
Frais de recherche et développement	(5 836)	(56 503)	(62 338)	(6 297)	(52 231)	(58 527)
Frais administratifs et commerciaux	(7 528)	(10 691)	(18 219)	(6 801)	(10 893)	(17 695)
Autres produits et charges d'exploitation	7	482	489	242	774	1 016
Total charges d'exploitation	(32 063)	(67 905)	(99 968)	(12 856)	(63 064)	(75 920)
Résultat opérationnel	(13 818)	(43 569)	(57 387)	(12 783)	(56 541)	(69 324)
Résultat financier	(584)	1 015	431	5 900	9 213	15 113
Résultat net	(14 402)	(42 554)	(56 956)	(6 883)	(47 328)	(54 211)
Intérêts minoritaires	5 169	-	5 169	3 352	-	3 352
Résultat net, part du Groupe	(9 233)	(42 554)	(51 787)	(3 531)	(47 328)	(50 858)
Charges de recherche et développement liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	532	3 703	4 235	216	3 134	3 349
Charges administratives et commerciales liées aux rémunérations fondées sur des actions, part du Groupe	(918)	916	(2)	789	1 193	1 982
Ajustement liée aux attributions d'actions, part du Groupe	(385)	4 619	4 233	1 005	4 327	5 331
Résultat net ajusté, part du Groupe	(9 619)	(37 935)	(47 554)	(2 526)	(43 001)	(45 527)
Amortissements et dépréciations	(1 218)	(5 954)	(7 173)	(1 316)	(9 434)	(10 749)
Acquisitions d'actifs corporels et incorporels	308	11 020	11 327	671	1 452	2 123

Nous allouons la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions en fonction de la société dont le capital est concerné par ces attributions (plutôt qu'en fonction de la société liée à l'employé concerné par ces attributions), car nous considérons que ces instruments sont une compensation pour l'implication dans la performance de la société. En pratique, toute la charge liée aux rémunérations fondées sur des actions Cellectis S.A. est maintenant enregistrée dans le secteur opérationnel Thérapeutique, même si des employés Calyxt, Inc. sont concernés par un plan d'attributions d'options de souscription d'actions.

Segment Thérapeutique

Le chiffre d'affaires externe et autres produits de notre segment Thérapeutique a diminué de 17,8 millions de dollars, passant de 24,3 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2021 à 6,5 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2022. Cette diminution est principalement due à la baisse de 17,6 millions de dollars des revenus des accords de collaboration telle que décrite dans la section « Chiffre d'affaires » et « Autres produits » du résultat des opérations du Groupe.

La baisse des charges d'exploitation de 4,8 millions de dollars, entre les six mois clos le 30 juin 2021 et les six mois clos le 30 juin 2022, s'explique principalement par (i) la baisse du coût des biens vendus pour 0,5 million de dollars, (ii) des achats, charges externes et autres moins importants de 4,4 million de dollars, (iii) la baisse de 0,3 million de dollars des charges sociales liées à l'attribution de droits de souscription d'actions, (ii) une diminution de 1,2 million de dollars des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, partiellement compensée par (i) des salaires et traitements plus importants de 1,8 millions de dollars.

La perte opérationnelle avant impôt de ce secteur a augmenté de 13,0 millions de dollars entre les trois mois clos le 30 juin 2021 et 2022.

La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Cellectis pour le segment Thérapeutique a augmenté de 5,1 millions de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022.

Segment Plantes

Les revenus externes et autres revenus de notre segment Plantes ont diminué de 18,2 millions de dollars, passant de 18,2 millions de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2021 à 0,1 million de dollars pour le semestre clos le 30 juin 2022, en raison du changement de modèle d'entreprise de Calyxt, qui se concentre sur l'ingénierie des solutions de biologie synthétique grâce à sa technologie PlantSpring et à sa BioFactory, annoncée en octobre 2021, par rapport aux ventes de l'année précédente de produits à base de soja chez Calyxt, conformément au modèle d'entreprise précédent de la Société.

La baisse de 19,2 millions de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2021 et 2022 résulte principalement d'une baisse des activités de Calyxt, qui a contribué à (i) une baisse du coût des marchandises vendues de 18,7 millions de dollars, (ii) une baisse de 2,2 millions de dollars des salaires et traitements du personnel, (iii) une baisse de 0,6 million de dollars des achats, charges externes et autres, partiellement compensée par (i) une augmentation de 2,6 millions de de charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'expliquant essentiellement par l'impact favorable de 2021 lié à l'annulation de la rémunération sous forme d'actions du directeur général de Calyxt suite à son départ.

La perte opérationnelle avant impôt de ce secteur a diminué de 1,0 million de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2021 et les six mois clos le 30 juin 2022.

La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Cellectis pour le segment Plantes a diminué de 7,1 millions de dollars entre les six mois clos le 30 juin 2021 et les six mois clos le 30 juin 2022.

Liquidités et ressources en capital

Introduction

Depuis la création de la Société en 2000, nous avons subi des pertes et des déficits cumulés des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et nous prévoyons que nous continuerons à subir des pertes au minimum durant les quelques années à venir. Nous prévoyons la poursuite de la hausse de nos charges de recherche et de

développement et de nos frais administratifs et commerciaux ; en conséquence, nous aurons besoin pour financer nos activités de fonds supplémentaires que nous pourrions lever grâce à une combinaison d'émissions d'actions, de financements par endettement, de refinancement par d'autres tierces parties, d'accords de commercialisation et de distribution et autres collaborations, alliances stratégiques et accords de licence.

Depuis la création de la Société, nous avons financé nos activités essentiellement au travers de placements privés et publics de nos titres de participation, des revenus de subvention, des paiements reçus au titre des licences de propriété intellectuelle, des remboursements des créances de crédit d'impôt recherche et des paiements issus de nos contrats de licence avec Allogene et Servier.

Nos actions ordinaires sont négociées sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris depuis le 7 février 2007 et nos ADS sont négociées sur le Nasdaq Global Market à New York depuis le 30 mars 2015.

Gestion des liquidités

Au 30 juin 2022, nos actifs financiers courants ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 153,6 millions de dollars soit 129,4 millions de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie, et des actifs financiers courants de 24,2 millions de dollars qui correspondent à la trésorerie bloquée à court terme. La trésorerie bloquée à long terme s'élève à 4,7 millions de dollars et est comptabilisée en autres actifs financiers non-courants.

Le surplus de trésorerie immédiatement disponible est investi conformément à notre politique d'investissement, principalement dans une perspective de préservation des liquidités et du capital. Actuellement, nos trésorerie et équivalents de trésorerie sont détenus dans des comptes bancaires, des SICAV monétaires et des dépôts bancaires à terme, principalement en France. Au 30 juin 2022, 78,1 millions de dollars de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains ainsi que 24,2 millions de dollars de nos actifs financiers courants.

Historique des variations des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous synthétise les sources et les utilisations de notre trésorerie pour les six mois clos les 30 juin 2021 et 2022 :

	Pour les six mois clos le 30 juin,	
	2021	2022
	en milliers de dollars	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation	(53 054)	(60 181)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	9 941	(2 537)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	52 630	10 307
Total	9 518	(52 411)
Ecart de change sur trésorerie en devises	(2 439)	(3 785)

Pour les six mois clos le 30 juin 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables aux paiements fournisseurs pour 24,7 millions de dollars, aux salaires et aux charges sociales pour 27,4 millions de dollars, pour 13 millions de dollars à d'autres paiements d'exploitation de Calyxt, partiellement compensés par 0,8 million de dollars de paiement de crédit d'impôt recherche, 1,3 million de dollars de revenus de licences de Collectis et 1,1 million de dollars de taxes et autres honoraires.

Pour les six mois clos le 30 juin 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation sont principalement attribuables aux paiements fournisseurs pour 31,5 millions de dollars, aux salaires et aux charges sociales pour 28,6 millions de dollars, pour 11,5 millions de dollars à d'autres paiements d'exploitation de Calyxt, partiellement compensés par 9,0 millions de dollars de paiement de crédit d'impôt recherche 2020, 5,0 million de dollars de paiement d'étape d'Allogene, 1,0 million de dollars de revenus de licences de Collectis, et 3,5 million de dollars de taxes et autres honoraires.

Pour les six mois clos le 30 juin 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement reflètent nos investissements dans l'équipement R&D et les agencements de bâtiment à la fois aux Etats-Unis et en France pour 1,6 million de dollars, le reste étant lié à l'activité du Segment Plantes pour 0,6 million de dollars.

Pour les six mois clos le 30 juin 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement reflètent nos investissements dans l'équipement R&D et les agencements de bâtiment à la fois aux Etats-Unis et en France pour 13,7 millions de dollars, incluant notamment 3,8 millions de dollars relatifs aux nouvelles installations de fabrication de matières premières de Collectis et aux bureaux de Paris, 9,3 millions de dollars pour les nouvelles installations de fabrication commerciale de Raleigh en Caroline du Nord, 0,3 millions de dollars pour notre centre d'innovation de New-York, le reste étant lié à l'activité du Segment Plantes, compensés par 23,7 millions de dollars de variations d'actifs financiers courants.

Pour les six mois clos le 30 juin 2022, nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement reflètent principalement les levées d'options d'achat d'actions et de levée de fond de Calyxt au cours de la période pour un montant net de 10,0 millions d'euros incluant des frais de transaction pour 0,9 million de dollars, et le paiement de 6,0 millions de dollars de préfinancement de crédit d'impôt recherche 2021, partiellement compensé par le paiement par le paiement sur les dettes locatives pour 5,9 millions de dollars avec notre propriétaire à New York ainsi que 0,2 million de dollars d'intérêts payés sur le prêt « PGE ».

Pour les six mois clos le 30 juin 2021, nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement reflètent principalement de l'augmentation de capital au travers de notre programme ATM « At the Market » de 46,9 millions de dollars en avril 2021, et de l'encaissement par Collectis de 12,1 millions de dollars de produit des exercices d'options sur actions, partiellement compensé par le paiement sur les dettes locatives pour 6,3 millions de dollars.

Besoins en capital d'exploitation.

Besoin en capital d'exploitation – Collectis S.A.

Notre consommation de trésorerie est entraînée par nos activités opérationnelles internes, ainsi que nos activités externalisées, y compris les dépenses des activités précliniques et les activités de fabrication et de transfert de technologie payables à nos fournisseurs CMO (« Contract Manufacturing Organization »), les coûts et les dépenses associées à nos essais cliniques, incluant les paiements aux centres de recherche clinique, les sociétés de recherche contractuelles CRO (« Contract Research Organization ») impliqués dans les essais cliniques et les tiers fournissant les services logistiques et de tests, ainsi que les coûts et dépenses liées aux constructions et à la mise en services de nos sites de fabrication internes. De plus, nous engageons des paiements annuels significatifs et des frais de redevances liés à nos accords de licence avec différentes parties, notamment l'Institut Pasteur (expiré en 2020), LifeTechnologies et l'Université du Minnesota. De par notre statut de société anonyme aux États-Unis, nous prévoyons également des charges substantielles, notamment les honoraires d'audit et juridiques, ainsi que les frais de conseil en matière de réglementation et de fiscalité afin de rester en conformité avec la réglementation de la bourse américaine et de la SEC.

À ce jour, nous n'avons pas généré de revenus provenant de la vente de produits thérapeutiques. En plus de notre trésorerie générée par les opérations (y compris les paiements au titre de nos accords de collaboration), nous avons financé nos opérations principalement par le biais d'offres publiques et privées de nos titres de participation, des revenus de subventions, des paiements reçus en vertu de licences de propriété intellectuelle et des remboursements de crédits d'impôt recherche.

Nous ne savons pas quand, ni même si, nous allons générer des recettes provenant des ventes de produits thérapeutiques. Nous ne pensons pas générer des revenus importants provenant de la vente de produits sauf si, et

jusqu'à ce que, nous obtenions l'homologation et commercialisons l'un de nos candidats médicaments actuels ou futurs.

Nous sommes soumis à tous les risques inhérents au développement de nouveaux produits de thérapie génique, et nous pouvons rencontrer des dépenses imprévues, des difficultés, des complications, des retards et d'autres facteurs inconnus qui peuvent nuire à nos activités.

Nous prévoyons que nous aurons besoin de financements supplémentaires dans le cadre de la poursuite de nos activités, y compris pour poursuivre le développement de nos produits candidats existants et pour poursuivre d'autres activités de développement liées à d'autres produits candidats.

Sur la base de son plan d'exploitation actuel, Collectis, hors Calyxt, prévoit que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses comptes bloqués s'élevant à 122,8 millions de dollars au 30 juin 2022 financeront ses opérations jusqu'au début de 2024.

Jusqu'à ce que nos produits génèrent un revenu suffisant, si jamais nous y parvenons, le financement d'une partie des futurs besoins de trésorerie par des prises de participations publiques ou privées ou l'émission d'emprunts est à prévoir. Des fonds supplémentaires peuvent ne pas être disponibles à des conditions raisonnables, voire ne pas l'être du tout. Si nous sommes incapables de lever des fonds supplémentaires en quantités suffisantes ou à des conditions acceptables pour nous, nous devons peut-être retarder considérablement, réduire ou arrêter le développement ou la commercialisation d'un ou plusieurs de nos candidats médicaments. Si nous levons des fonds supplémentaires par le biais de l'émission d'obligations ou d'actions, il pourrait en résulter une dilution pour nos actionnaires existants, une augmentation des obligations à paiement fixe et ces titres pourraient avoir des droits supérieurs à ceux de nos actions ordinaires. Si nous contractons des dettes, nous pourrions être assujettis à des clauses qui limiteraient nos opérations et pourraient ainsi nuire à notre compétitivité, telles que des restrictions de notre capacité à contracter de nouveaux emprunts, à acquérir, vendre ou accorder des droits de propriété intellectuelle et d'autres restrictions d'exploitation susceptibles de nuire à la conduite de nos affaires. Tous ces événements pourraient nuire considérablement à notre entreprise, à notre situation financière et à nos perspectives.

Nos estimations du temps durant lequel nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos activités constituent une déclaration prospective qui comporte des risques et des incertitudes, et les résultats réalisés pourraient différer en fonction d'un certain nombre de facteurs. Cette estimation tient compte de nos prévisions de flux de trésorerie d'exploitation (y compris les paiements que nous prévoyons de recevoir en vertu de nos accords de collaboration) et du financement gouvernemental des programmes de recherche. Nous avons fondé cette estimation sur des hypothèses qui peuvent se révéler fausses, et nous pourrions utiliser plus tôt que prévu nos ressources en capital disponibles. Nos besoins de financement futurs, à la fois à court et long termes, dépendront de nombreux facteurs, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- le lancement, la progression, le calendrier, les coûts et les résultats des études précliniques et cliniques pour nos candidats médicaments ;
- la capacité de produire nos produits en France et aux Etats-Unis ;
- le résultat, le calendrier et le coût des homologations par les instances américaines et non américaines de régulation, en prévoyant l'éventualité qu'elles nous imposent d'entreprendre des études complémentaires ;
- la capacité de nos candidats médicaments à progresser avec succès au cours du processus de développement clinique ;
- les coûts engagés pour déposer, poursuivre, défendre et faire valoir des revendications de brevets et autres droits de la propriété intellectuelle ;
- notre besoin d'étendre nos activités de recherche et de développement ;
- notre besoin et notre capacité à embaucher plus de personnel ;
- notre besoin de mettre en place de nouvelles infrastructures et de nouveaux systèmes internes, y compris des procédés de fabrication de nos candidats médicaments ;
- les répercussions des évolutions technologiques et commerciales concurrentes ;
- le coût d'établissement des capacités de promotion, de commercialisation et de distribution de tous les produits susceptibles d'être homologués ; et

Si nous ne pouvons pas développer nos activités, ou à défaut saisir des opportunités d'affaires, parce que nous manquons de capitaux suffisants, notre entreprise, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient en être affectés négativement.

Besoins en capital d'exploitation.

Besoin en capital d'exploitation – Calyxt

Calyxt a subi des pertes depuis sa création et sa perte nette s'est élevée à 6,8 millions de dollars pour les six mois clos le 30 juin 2022, et elle a utilisé 11,3 millions de dollars de trésorerie pour les activités d'exploitation pour les six mois clos le 30 juin 2022. Les principales sources de liquidités de Calyxt sont sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, avec des liquidités supplémentaires accessibles, sous réserve des conditions du marché et d'autres facteurs, y compris les limitations qui peuvent s'appliquer à Calyxt en vertu des réglementations applicables de la SEC et du Nasdaq, sur les marchés des capitaux, y compris le programme ATM de Calyxt.

Au 30 juin 2022, Calyxt disposait de 11,9 millions de dollars de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de trésorerie affectée. La trésorerie affectée de Calyxt est associée à ses contrats de location-financement d'équipements et s'élevait à 0,6 million de dollars au 30 juin 2022, avec un remboursement de 0,5 million de dollars prévu en décembre 2022. Les passifs courants étaient de 4,5 millions de dollars au 30 juin 2022.

Le 23 février 2022, Calyxt a émis 3 880 000 actions ordinaires, des bons de souscription préfinancés pour acheter jusqu'à 3 880 000 actions ordinaires et des bons de souscription ordinaires pour acheter jusqu'à 7 760 000 actions ordinaires dans le cadre de l'offre. Au total, Calyxt a reçu un produit net de 10,0 millions de dollars, après déduction d'environ 0,9 million de dollars de remises de souscription et d'autres frais d'offre estimés. Les bons de souscription préfinancés ont été exercés en totalité le 4 mai 2022, puis réglés avec la contrepartie.

Calyxt a subi des pertes depuis sa création et prévoit qu'elle continuera à générer des pertes au cours des prochaines années. À plus long terme et jusqu'à ce que Calyxt puisse générer des flux de trésorerie suffisants pour répondre à ses besoins en fonds propres d'exploitation, Calyxt prévoit de financer une partie de ses futurs besoins de trésorerie par (i) les fonds en caisse, (ii) des activités de commercialisation, qui peuvent entraîner divers types de flux de revenus provenant (a) des futurs accords de développement de produits et des licences technologiques, y compris les paiements initiaux et d'étape, les frais de licence annuels et les redevances ; et (b) les ventes de produits de son système de production exclusif BioFactory ; (iii) un financement gouvernemental ou tiers, que Calyxt s'attend à voir plus facilement disponible si Cellectis détenait moins de 50 % des actions ordinaires de Calyxt, (iv) des financements publics ou privés par capitaux propres ou par emprunt, ou (v) une combinaison de ce qui précède. Cependant, des capitaux supplémentaires peuvent ne pas être disponibles à des conditions raisonnables, voire pas du tout.

Par exemple, sur la base du flottant public de Calyxt, à compter de la date de dépôt de son rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, Calyxt n'est autorisée à utiliser qu'une déclaration d'enregistrement "en attente", y compris l'enregistrement de déclaration en vertu de laquelle l'installation ATM de Calyxt est exploitée, sous réserve de l'instruction I.B.6 du formulaire S-3, qui est appelée les règles du « baby shelf ». Tant que le flottant public de Calyxt est inférieur à 75 000 000 \$, il ne peut pas vendre plus de l'équivalent d'un tiers de son flottant public pendant 12 mois consécutifs conformément aux règles du « baby shelf ». Bien que d'autres structures de transaction publiques et privées devraient être disponibles, celles-ci peuvent nécessiter du temps et des coûts supplémentaires, peuvent imposer des restrictions opérationnelles à Calyxt et peuvent ne pas être disponibles à des conditions attractives. Par conséquent, la société évalue en permanence les conditions du marché et les alternatives de financement disponibles.

La capacité de Calyxt à poursuivre ses activités dépendra de sa capacité à obtenir un financement public ou privé supplémentaire par capitaux propres ou par emprunt, à obtenir des subventions gouvernementales ou privées et d'autres types de financement similaires, à atteindre des gains d'efficacité opérationnelle supplémentaires, à réduire ou à contenir les dépenses et, en fin de compte, à pour générer des revenus. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie affectée de Calyxt au 30 juin 2022, compte tenu de son intention de continuer à investir dans la croissance et la mise à l'échelle de son système de production BioFactory et de ses capacités AIML et du

produit net de 10,0 millions de dollars de l'Offre de février 2022, et compte tenu des efforts supplémentaires pour réévaluer ses dépenses discrétionnaires, est suffisant pour financer ses opérations jusqu'au début de 2023.

La direction de Calyxt a conclu qu'il existe un doute substantiel quant à sa capacité à poursuivre son exploitation car elle prévoit qu'elle devra lever des capitaux supplémentaires pour soutenir ce plan d'affaires pendant une période de 12 mois ou plus à compter de la date de ce dépôt.

Si Calyxt n'est pas en mesure de lever des capitaux supplémentaires d'un montant suffisant ou à des conditions acceptables, la direction de Calyxt peut être tenue de mettre en œuvre diverses mesures de réduction des coûts et d'autres mesures axées sur la trésorerie pour gérer les liquidités et Calyxt peut devoir retarder, réduire ou cesser considérablement ses opérations, en partie ou en totalité. Si Calyxt lève des fonds supplémentaires par l'émission de titres de créance ou de capitaux propres supplémentaires, cela pourrait entraîner une dilution pour ses actionnaires existants et une augmentation des obligations de paiement fixes, et ces titres pourraient avoir des droits supérieurs à ceux des actions ordinaires de Calyxt, y compris ceux que nous propres. Chacun de ces événements pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux perspectives de Calyxt.

Engagements hors bilan

Au 30 juin 2022, nous n'avons pas d'engagement hors-bilan tels que définis par la SEC.

Article 3. Informations quantitatives et qualitatives relatives aux risques de marché

Pour des informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché qui nous affectent, voir « Informations quantitatives et qualitatives sur les risques de marché » à la rubrique 11 de la partie I du rapport annuel. Il n'y a eu aucun changement important dans les informations qui auraient été fournies dans le cadre de l'élément 3 depuis la fin de l'année précédente jusqu'au 30 juin 2022.

Article 4 : Contrôles et procédures

Nous devons maintenir un contrôle interne efficace lié à l'émission de nos rapports financiers afin de publier avec précision et rapidité nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, en tant qu'entreprise cotée aux Etats Unis, la loi Sarbanes-Oxley de 2002, ou appelée la loi Sarbanes-Oxley, exige, entre autres, que nous évaluons l'efficacité de nos contrôles et procédures de divulgations d'information financière et l'efficacité de notre contrôle interne lié à l'émission de rapports financiers à la fin de chaque exercice fiscal. Nous avons publié le rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière, conformément à l'article 404 de la Loi Sarbanes- Oxley, au 31 décembre 2021 dans le 20F enregistré aux Etats-Unis.

Au cours des six mois clos le 30 juin 2022, l'entreprise a implémenté un nouvel ERP pour gérer les processus opérationnels et financiers pour toutes les entités du segemtn Thérapeutique. Les processus et les contrôles, ainsi que les contrôles informatiques sont en cours d'adaptation au nouveau système et seront testés dans le cadre du programme de contrôle interne pour 2022.

Autres informations

Procédures judiciaires

Nous pouvons être impliqués dans diverses réclamations et poursuites relatives à nos activités. Nous ne sommes pas actuellement partie dans des procédures judiciaires qui, selon la direction du groupe, peuvent avoir un impact matériel négatif sur nos activités. Indépendamment du résultat, un litige peut avoir un impact négatif à cause des coûts liés à la défense de nos intérêts et d'indemnités à verser, du temps accordé par la direction au litige au lieu de nos activités, et à d'autres facteurs.

Facteurs de risque

À l'exception du facteur de risque supplémentaire divulgué dans notre rapport sur le formulaire 6-K déposé auprès de la SEC le 5 octobre 2021, il n'y a pas de changement significatif aux facteurs de risque décrits au point 3.D. du rapport annuel de Collectis sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Si Calyxt n'est pas en mesure de continuer à se conformer aux exigences de cotation du Nasdaq, ses actions ordinaires pourraient être radiées du Nasdaq Global Market, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur la situation financière de Calyxt et pourrait rendre plus difficile pour les actionnaires de Calyxt, y compris Collectis, la vente de leurs actions.

Les actions ordinaires de Calyxt sont cotées sur le Nasdaq Global Market (Nasdaq) et Calyxt est donc soumise à ses exigences de cotation continue, y compris les exigences relatives à la valeur de marché des actions détenues par le public, la valeur de marché des actions cotées, le prix minimum de l'offre par action, et les capitaux propres minimums, entre autres, et les exigences relatives à l'indépendance du conseil d'administration et des comités. Si Calyxt ne satisfait pas à une ou plusieurs de ces exigences de maintien de la cotation, elle peut être radiée du Nasdaq Global Market. Le 17 mai 2022, Calyxt a reçu un avis écrit ("Avis") de The Nasdaq Stock Market LLC selon lequel Calyxt n'est pas en conformité avec l'obligation de maintenir un cours acheteur de clôture minimum de 1,00 \$ par action, tel qu'énoncé dans la Nasdaq Listing Rule 5450(a)(1), car le cours acheteur de clôture des actions ordinaires de Calyxt a été inférieur à 1,00 \$ par action pendant 30 jours ouvrables consécutifs.

Le retrait de la liste du Nasdaq peut avoir un impact négatif sur la capacité de Calyxt à lever des fonds supplémentaires par le biais de la vente publique ou privée de titres de participation, peut affecter de manière significative la capacité des actionnaires, y compris Collectis, à négocier les actions de Calyxt et peut avoir un impact négatif sur la valeur et la liquidité des actions ordinaires de Calyxt. Le retrait de la cotation des actions ordinaires de Calyxt pourrait également avoir d'autres conséquences négatives, notamment la perte potentielle de la confiance des investisseurs ou de leur intérêt pour les opportunités de développement commercial. Calyxt étant une filiale majoritairement détenue par Collectis, ces résultats négatifs pourraient également avoir un impact négatif sur la valeur et la liquidité des titres de Collectis.

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Calyxt qui s'est tenue le 1er juin 2022, les actionnaires de Calyxt, y compris Collectis, ont approuvé une modification du certificat de constitution modifié et mis à jour de Calyxt afin d'effectuer un regroupement des actions ordinaires de Calyxt selon un ratio qui ne soit pas inférieur à 2 pour 1 et qui ne soit pas supérieur à 10 pour 1, le ratio exact étant fixé dans cette fourchette à la discrétion du conseil d'administration de Calyxt. Cependant, rien ne garantit que le regroupement d'actions, s'il est mis en œuvre, augmentera le prix du marché des actions ordinaires de Calyxt proportionnellement à la réduction du nombre d'actions ordinaires de Calyxt en circulation avant le regroupement d'actions ou qu'il entraînera une augmentation permanente du prix du marché. En outre, il est possible que le nombre réduit d'actions ordinaires émises résultant d'un regroupement d'actions ait un effet négatif sur la liquidité des actions ordinaires de Calyxt.